



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2026

Concours : CAPES externe Bac+3

Section : langues régionales : créole

Rapport de jury présenté par : Catherine PIETRUS, présidente du jury

Table des matières

I. Présentation générale	3
II. Données statistiques	4
Admissibilité	4
Admission	5
III. Épreuves d'admissibilité	7
Première épreuve d'admissibilité : La composition.....	7
Bilan général de la session	7
Synthèse générale des observations des différentes aires.....	12
Conclusion pour la composition	14
Deuxième épreuve d'admissibilité : la traduction	15
Bilan général de la session	16
Thème	17
Version.....	23
Analyse des faits de langue	29
Troisième épreuve d'admissibilité : épreuves à options.....	32
Lettres	32
Anglais	38
Histoire-Géographie.....	41
Espagnol	43
Mathématiques	44
IV. Épreuves d'admission	45
Exposé suivi d'un échange	45
Entretien avec le jury	48

LES RAPPORTS DE JURY SONT ETABLIS SOUS LA RESPONSABILITE DES PRESIDENTS DE JURY

I. Présentation générale

Les épreuves du CAPES externe de créole ont permis, cette année le recrutement de 3 enseignants stagiaires sur les quatre postes proposés. Il s'agissait de la première session du concours accessible dès la licence (L3). A ce titre, nous invitons les futurs candidats à une lecture attentive de ce présent rapport.

Le jury se félicite des qualités relevées chez les candidats admis qui ont bien appréhendé les attendus du concours et déplore chez les autres candidats les faiblesses qui persistent d'une session à l'autre, relevées lors des précédentes sessions (M2).

Les remarques et recommandations du jury sont aussi les mêmes que les sessions précédentes, adaptées au sujet de la session 2026.

Les données chiffrées font apparaître de bons résultats chez les candidats admis mais n'occulent pas l'inquiétude du jury concernant le niveau d'exigence intellectuelle, la rigueur méthodologique et la clarté discursive de nombreux candidats, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Il convient de rappeler aux candidats que le concours se composant d'épreuves écrites et orales et d'une valence (anglais, espagnol, lettres, histoire-géographie, mathématiques), la préparation doit être exigeante dans les unes et les autres. Cette année, si la plupart des candidats admissibles ont performé à l'oral, l'écrit s'est avéré particulièrement faible. Il est, dès lors, nécessaire de rappeler aux candidats que l'oral, tout en étant une étape importante du concours ne suffit pas pour être admis.

En conséquence, trois candidats ont répondu aux exigences du concours tant à l'écrit qu'à l'oral et ont été admis.

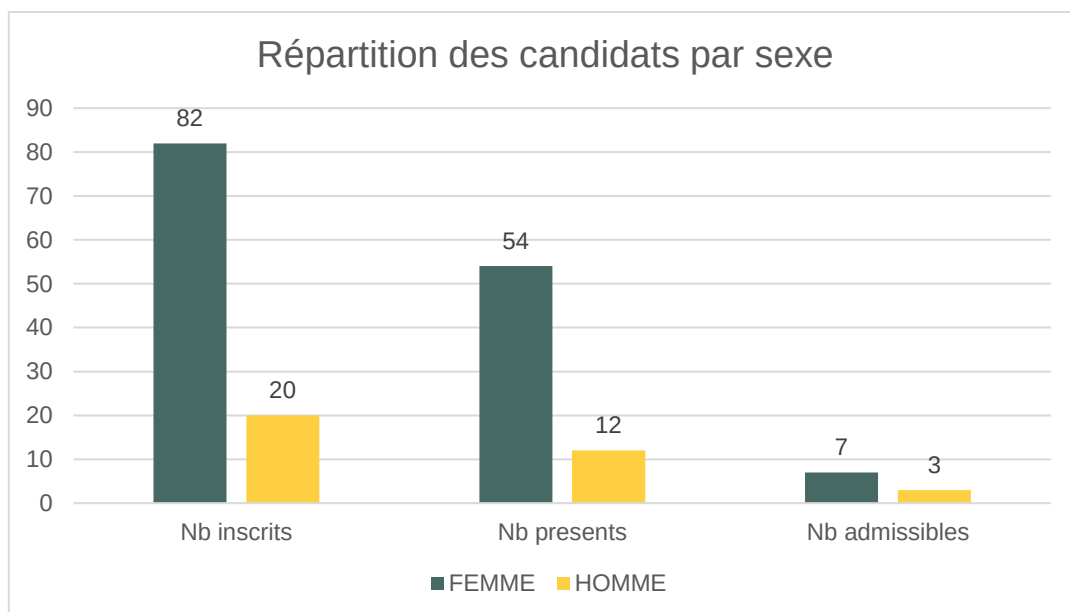
Les travaux du jury se sont déroulés dans un climat serein et collégial. Les membres ont œuvré en parfaite cohérence avec les attendus et les exigences de ce concours en bonne concorde avec le directoire. Il convient de les remercier.

Catherine PIETRUS, présidente du jury

II. Données statistiques

Académie	Nb admissibles	Nb présents	Nb admis
Académie de La Réunion	3	3	1
Académie de Martinique	2	2	2
Académie de Guadeloupe	4	4	0
SIEC Créteil Paris Versailles	1	1	0

Admissibilité

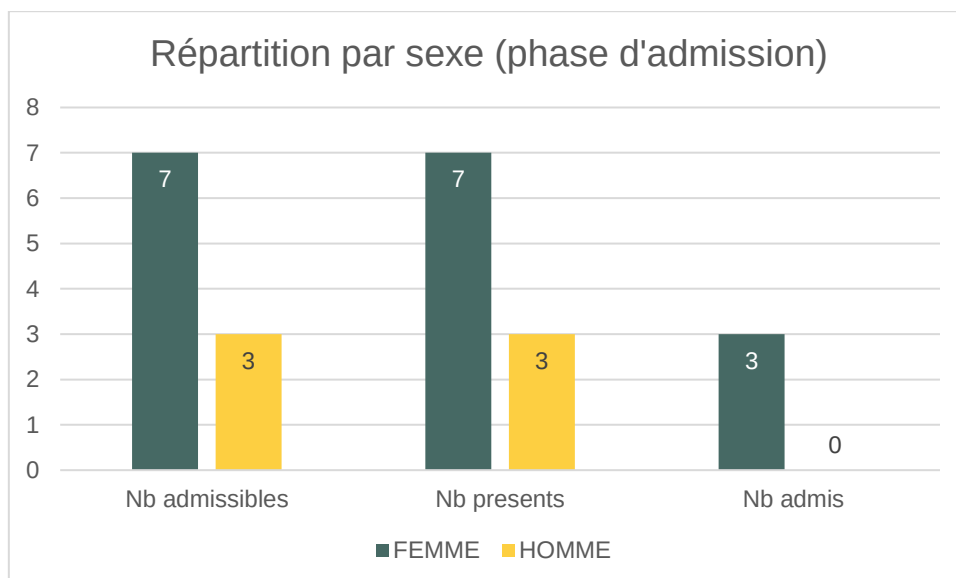


Matière	Nb inscrits	Nb présents	Nb admissibles	Moyenne présents	Moyenne admissibles
4061 Epreuve d'admissibilité 1	102	66	10	5,66	9,79
4062 Epreuve d'admissibilité 2	102	66	10	6,07	10,58
4078 Thème et version	102	66	10	4,21	6,08
0377 Analyse	102	66	10	1,87	4,51
4063 0466 Mathématiques	4	1	0	2	
4063 0002 Anglais	24	17	3	7,31	8,84
4063 0467 Histoire et Géographie	11	6	0	7,67	
4063 1344 Lettres	51	35	6	6,25	9,09
4063 0007 Espagnol	12	7	1	7,5	16

Admission

Matière	Nb admissibles	Nb présents	Nb admis	Moyenne présents	Moyenne admis
4073 Exposé et échange avec le jury	10	10	3	13,37	17,05
5732 Entretien avec le jury	10	10	3	14,83	17

Matière	Note Mini Présents	Note Maxi Présents	Total Mini Présents	Total Maxi Présents
Exposé et échange avec le jury	6,95	19,44	34,75	97,2
Entretien avec le jury	9,25	19,17	27,75	57,51



Répartition des candidats selon leur niveau de diplôme

Titre ou diplôme requis	Nb admissibles	Nb présents	Nb admis
Grade Master	1	1	0
Master MEEF	5	5	1
Autre Master	1	1	0
Diplôme Grande Ecole (BAC+5)	1	1	1
M1 ou équivalent	1	1	0
Inscription en M1 ou équivalent	1	1	1

Résultats

Epreuve	Matière	Note Mini Présents	Note Maxi Présents	Total Mini Présents	Total Maxi Présents	Note Mini Admis	Note Maxi Admis	Total Mini Admis	Total Maxi Admis
201	Exposé et échange avec le jury	6,95	19,44	34,75	97,2	14,31	19,44	71,55	97,2
202	Entretien avec le jury	9,25	19,17	27,75	57,51	14,75	19,17	44,25	57,51

III. Épreuves d'admissibilité

Première épreuve d'admissibilité : La composition

Durée : 4 heures.

Coefficient 2.

L'épreuve consiste en une composition en langue régionale à partir d'un sujet s'appuyant sur un dossier constitué de documents de nature variée. L'épreuve porte sur une question inscrite au programme.

Elle vise à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Elle permet d'évaluer la maîtrise de la langue et la connaissance des cultures de l'aire linguistique concernée.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

La composition attendue doit être rédigée en langue créole, avec mention explicite du créole choisi. Elle se fonde sur un dossier comportant plusieurs documents regroupés, pour cette session, autour du thème au programme « fictions et réalité ». Il s'agit de documents rédigés dans chacun des créoles et en français.

A partir de leur lecture du document, les candidats doivent proposer une réflexion structurée sous forme de composition dont l'organisation est libre. Toutefois, elle s'appuie sur la thématique commune en tenant compte des perspectives convergentes ou contradictoires exprimées. Elle ne se limite en aucun cas à une paraphrase ou à un résumé des documents ni à une juxtaposition d'idées sans coordination entre elles. Par ailleurs, il est fortement préjudiciable de n'utiliser que les documents de son aire géographique qu'ils soient en créole ou en français.

Le jury a déploré ce fait ainsi qu'une absence de problématisation. Trop de copies ne définissent pas clairement la question à traiter ou annoncent une problématique non développée dans le corps du devoir. L'argumentation s'en trouve, dès lors, superficielle, peu construite se bornant à une vision personnelle de la thématique non étayée par le corpus.

Si l'organisation du devoir est libre, certains critères non respectés de la composition canonique sont rédhibitoires : défaut d'analyse, inexistence de problématique, absence de plan, plan annoncé ne correspondant pas au développement, manque de paragraphes, de transitions ou de connecteurs sont autant d'éléments pénalisants. Le jury a également relevé dans un trop grand nombre de copies des citations non expliquées, un manque d'exploitation des liens entre les documents, une non prise en compte des genres des documents et l'absence de distinction entre textes littéraires et textes documentaires.

Sur le plan linguistique, le jury recommande aux futurs candidats de respecter les normes de la graphie choisie dans l'intégralité de leur devoir.

Bilan général de la session

L'analyse des copies corrigées met en évidence une maîtrise très contrastée des attendus de l'épreuve. Si quelques candidats démontrent une compréhension satisfaisante de l'exercice de composition et une réelle capacité à construire une réflexion argumentée à partir du corpus proposé, la majorité des productions demeure fragile, voire très insuffisante, tant sur le plan méthodologique que sur celui de l'analyse des documents.

La répartition des notes confirme ces écarts importants. Les meilleures copies, se distinguent par une problématisation claire, une exploitation pertinente du corpus et une argumentation cohérente. À

l'inverse, une part importante des copies révèle des lacunes méthodologiques profondes ainsi qu'une compréhension parfois incomplète des attentes de l'épreuve.

Le jury rappelle donc que la composition exige une problématique explicite, une exploitation rigoureuse et complète du corpus, une structure claire, une langue adaptée, une maîtrise des références citées et une graphie maîtrisée. Il recommande aux candidats de s'exercer régulièrement à cet exercice et d'élargir leur culture générale et littéraire créolophones afin de bâtir une réflexion nourrie, dépassant leur propre aire.

Analyse des constats et observations, points forts, points faibles et pistes d'amélioration

Copies en créole guadeloupéen :

- Des problématiques floues, passe-partout
- Difficulté à construire une problématique
- Des expressions copiées-collées, toutes faites
- La portée des enjeux des documents du corpus pas assez identifiée
- Beaucoup de références bibliographiques sans véritables liens avec la problématique énoncée ou l'axe
- Des devoirs incomplets - Des candidats ont juste traité le conte créole
- Copies incomplètes et pleines de clichés

Malgré une bonne compréhension de la thématique générale du corpus et la pertinence de la problématique, nous notons que beaucoup de copies témoignent d'une exploitation insuffisante du contenu textuel du corpus. Les références et les citations sont malheureusement trop peu nombreuses pour une lecture plus fluide du devoir.

La problématique repose sur des généralités sur le conte sans lien avec la thématique et l'axe associé au corpus.

L'utilisation du corpus repose beaucoup sur de la paraphrase des documents sans que l'analyse soit affinée. L'analyse n'est pas aboutie.

- Multiplicité de questions dans l'introduction sans lien direct avec le contenu du corpus
- Dissertation sur l'histoire des sociétés créoles, la culture créole, la modernisation.
- Aucune mention de fiction et ni de lien avec l'axe "fictions et réalités"
- Analyse des apports extérieurs au lieu du corpus
- Aucune mention de certains documents (cf le film)
- Déséquilibre des parties : une introduction de 5 pages consacrée à la présentation des documents)
- Point fort : qualité de la langue

Copies en créole réunionnais

- Composition
La cohérence d'ensemble est globalement satisfaisante et une ébauche de projet directeur est perceptible. Cependant, les articulations entre les différentes parties et sous-parties restent insuffisantes : les transitions manquent de fluidité et les mises en relation entre les éléments du développement sont peu exploitées.
- Maîtrise des savoirs
L'expression des connaissances demeure insuffisante. La maîtrise des cultures créoles apparaît superficielle, et la capacité à analyser les notions abordées ainsi qu'à prendre de la distance vis-à-vis des représentations stéréotypées reste trop fragile.

- Exploitation du dossier
L'analyse du dossier est majoritairement incomplète. Si la thématique transversale est prise en compte de manière sommaire, le questionnement et la mise en relation des documents manquent de profondeur et de précision. Il en résulte un traitement trop survol des enjeux, au détriment de la qualité analytique de l'ensemble.
- Expression écrite
La qualité rédactionnelle est correcte. Un effort notable est à souligner quant à l'enrichissement du vocabulaire, avec l'emploi de termes nouveaux témoignant d'une volonté de progression.
- Points forts
Certaines copies présentent un projet clairement formulé, accompagné d'une problématique et d'un plan structuré, témoignant d'une bonne cohérence d'ensemble. La présentation graphique est globalement soignée et homogène tout au long de la production. On relève par ailleurs des références culturelles pertinentes, ainsi qu'un registre de langue globalement satisfaisant.
Exemple de problématique : *"Parkoman bann lotèr i ansèrv fiksyon ansanm lo vré pou rakont in zistoir épi parkoman i shanz zot manyèr ékri ?"*
- Points faibles
L'analyse du corpus constitue la principale lacune des productions. Le traitement des documents reste superficiel et sommaire, sans véritable mise en relation ni confrontation entre eux — qu'il s'agisse de convergences ou d'oppositions. Le développement manque de profondeur, d'explications et d'approfondissement, et se limite trop souvent à un étalage de connaissances personnelles sans lien direct avec le dossier proposé.

Sur le plan méthodologique, des faiblesses importantes sont à signaler : l'absence d'introduction et/ou de conclusion dans certaines copies révèle une maîtrise insuffisante des attendus de l'épreuve. On note également des francisations significatives, ainsi qu'une compréhension incomplète des exigences propres à cet exercice.

Ce bilan met en évidence un niveau d'ensemble contrasté. Si certains candidats témoignent de réelles capacités de structuration et d'une expression écrite satisfaisante, le groupe souffre globalement de lacunes significatives dans l'analyse et l'exploitation du corpus, ainsi que dans la maîtrise des attendus méthodologiques de l'épreuve. Des efforts ciblés sur l'approfondissement analytique, la mise en relation des documents et la rigueur de la démarche permettraient à l'ensemble du groupe de progresser vers une meilleure maîtrise des exigences de cet exercice.

I- Une méthodologie de la composition encore insuffisamment maîtrisée

La principale faiblesse observée concerne la maîtrise des fondamentaux de la composition. Les introductions sont fréquemment trop longues, désorganisées ou réduites à une succession d'idées. Elles ne permettent pas toujours d'identifier clairement la problématique ni l'annonce du plan. Certaines copies débutent même sans introduction structurée, ce qui fragilise d'emblée la cohérence de la réflexion.

La problématique constitue un point de difficulté majeur. Elle est souvent absente, trop vague ou mal formulée. Dans certains cas, elle se réduit à une question générale sans lien réel avec le corpus. À l'inverse, certains candidats multiplient les questions sans parvenir à construire un véritable fil directeur. Cette fragilité entraîne des plans déséquilibrés ou peu lisibles, où les idées s'enchaînent sans progression argumentative claire. Les transitions sont rares ou inexistantes, ce qui nuit à la cohérence globale. Enfin, l'absence de conclusion reste fréquente. Or, celle-ci est essentielle pour répondre de manière synthétique à la problématique et donner une cohérence finale à la démonstration.

II- Une exploitation du corpus souvent superficielle

L'épreuve exige une lecture fine des documents ainsi qu'une confrontation rigoureuse du corpus. Cette compétence reste globalement insuffisante.

De nombreuses copies se limitent à un résumé ou à une paraphrase des textes, sans véritable analyse. Les formulations restent descriptives, comme dans des passages du type : « *le document parle de...* », sans mise en perspective des enjeux.

Les documents sont souvent utilisés comme simples supports d'illustration d'idées générales, plutôt que comme objets d'analyse. Ainsi, certaines copies mobilisent des connaissances personnelles ou des généralités culturelles sans les articuler aux textes proposés.

Par exemple, des références à des notions telles que la culture créole, la tradition orale où les représentations sociales apparaissent fréquemment, mais sans ancrage précis dans le corpus. Cette tendance détourne parfois la réflexion du sujet initial.

La confrontation des documents demeure également très limitée. Peu de candidats mettent réellement en relation les textes pour en faire émerger des convergences ou des oppositions.

III- Une compréhension parfois insuffisante du sujet

On observe régulièrement des dérives hors-sujet ou des glissements thématiques.

De nombreux candidats élargissent la réflexion à des thèmes connexes sans les rattacher précisément à la problématique posée : identité créole, place de la femme, tradition orale, conte, ou encore considérations sociétales générales.

Ces dérives témoignent parfois d'une volonté de mobiliser des connaissances, mais sans maîtrise du cadre de l'exercice. Le sujet devient alors un prétexte à une récitation de savoirs, plutôt qu'un support de réflexion construite.

Certaines productions montrent également une difficulté à maintenir une cohérence interne autour du questionnement initial.

IV- Illustrations issues des productions des candidats

Les copies analysées montrent des formulations intéressantes mais souvent insuffisamment exploitées ou mal maîtrisées sur le plan linguistique et conceptuel.

On relève par exemple des énoncés tels que :

- « *Akoz tout demoun sé demoun* »
- « *Bann tèks-la i dontnpou réfléchi koman lo fanm i donn pou di lo manière mazinasion i mèt an lèr bann sobatman la société* »
- « *i fé parti de la kiltir kréol* »
- « *mi sar koz de la* »
- « *koman bann gramoun i té rakont zot zistwar ?* »
- « *i rouv nout zye dési in moun la pa la not, i bous not bye dési sak lé dovan nou* »
- « *Pou réyoné, la fiksion done anou bokou késtion* »
- « *Pou fini la fiksion i sanz nout manière vwa la vi, mé nout vérasité sé nou i sanz ali ansanm la nouvoté* »

Ces exemples montrent une volonté réelle d'expression en créole et une appropriation du sujet, mais ils révèlent également :

- des difficultés syntaxiques importantes,
- une influence forte du français sur la structure des phrases,
- des formulations parfois obscures ou difficilement compréhensibles, une maîtrise inégale de la norme écrite.

Ils témoignent néanmoins d'un potentiel intéressant dès lors que la maîtrise linguistique et méthodologique est renforcée.

V- La maîtrise de la langue

Les niveaux de maîtrise linguistique sont très hétérogènes.

Les meilleures copies présentent une langue fluide, maîtrisée et adaptée aux exigences de l'épreuve, permettant une argumentation claire et structurée.

À l'inverse, de nombreuses copies présentent des difficultés importantes : calques du français, erreurs syntaxiques, orthographe instable et lexique approximatif. Ces faiblesses nuisent à la compréhension globale et fragilisent l'argumentation.

Dans les productions les plus fragiles, les difficultés linguistiques se combinent à des lacunes méthodologiques, rendant l'évaluation particulièrement complexe.

VI- Les caractéristiques des meilleures copies

Les copies les mieux évaluées présentent de manière récurrente :

- une introduction, structurée et efficace ;
- une problématique clairement formulée ;
- un plan cohérent et directement lié à cette problématique ;
- une exploitation régulière et précise du corpus ;
- une véritable confrontation des documents ;
- une argumentation construite et illustrée ;
- des transitions assurant la progression du raisonnement ;
- une conclusion répondant explicitement au sujet ;
- une maîtrise solide de la langue écrite.

Ces copies montrent que l'épreuve ne consiste ni à réciter des connaissances ni à résumer des textes, mais à construire une réflexion problématisée fondée sur une analyse rigoureuse des documents.

VII- Recommandations aux futurs candidats

Le jury recommande un renforcement prioritaire de la méthodologie de la composition, notamment dans la formulation d'une problématique précise et opératoire, ainsi que dans la construction d'un plan rigoureux.

Une attention particulière doit être portée à l'exploitation du corpus, qui doit constituer le point d'appui central de la réflexion. Les connaissances personnelles ne prennent leur sens que lorsqu'elles éclairent les textes et s'intègrent à une démonstration structurée.

Enfin, un travail régulier sur la langue créole écrite est indispensable afin d'améliorer la clarté, la précision et la cohérence des productions.

Conclusion

Cette session met en évidence des écarts importants entre les candidats. Si certaines copies témoignent d'une réelle maîtrise de l'exercice de composition, la majorité des productions révèle encore des fragilités méthodologiques, analytiques et linguistiques.

Le renforcement de ces trois dimensions apparaît essentiel pour permettre une meilleure réussite à l'épreuve et une appropriation plus fine des exigences du concours.

Copies en créole martiniquais

Les résultats sont très inégaux, allant de copies très lacunaires à quelques travaux satisfaisants, mais les insuffisances dominent largement.

Plusieurs copies sont inachevées ou trop courtes pour permettre un développement suffisant.

Sur la méthodologie, les lacunes sont particulièrement préoccupantes. Le format de l'épreuve n'est pas toujours respecté, et les hors-sujets sont fréquents (digressions sur les contes, le Carnaval, l'éducation).

Dans plusieurs copies, la problématique est absente, très tardive, ou ne porte que sur une partie du corpus, voire un seul document, laissant les autres totalement de côté. Les documents sont parfois simplement décrits ou résumés sur plusieurs pages, au détriment de l'analyse. Dans d'autres cas, ils semblent n'avoir servi que d'illustrations a posteriori plutôt que de point de départ à la réflexion.

Sur le fond, la réflexion est souvent peu approfondie et les documents insuffisamment interprétés. Quelques copies posent de bonnes questions mais n'y répondent pas de manière développée.

Des points positifs émergent toutefois dans un petit nombre de copies : une problématique pertinente ouvrant sur une analyse construite, une utilisation judicieuse de documents extérieurs au corpus, un angle d'analyse original (la fiction comme moyen de supporter la réalité ou de combler les vides de l'Histoire), et un corpus globalement bien exploité.

(Exemples de problématique validée : "Koumanniè lafiksyon ka bokanté epi la réyalité pou kitè tras adan matjoukann sé sosisyèté kréyol la ?"

"Ki mانيè lafiksyon ka endé ouvè zîé asou listwa sé sosisyèté kréyol la ?")

Synthèse générale des observations des différentes aires

Les résultats de cette épreuve apparaissent globalement contrastés. Si quelques candidats ont su proposer des copies structurées, fondées sur une problématique pertinente et une exploitation satisfaisante du corpus, la majorité des productions révèle des difficultés importantes dans la maîtrise des attendus méthodologiques et analytiques de l'exercice.

La principale faiblesse concerne l'exploitation du corpus. Dans de nombreuses copies, les documents sont davantage décrits ou paraphrasés qu'analysés. Les mises en relation entre les différents supports demeurent souvent superficielles, tandis que certains documents sont parfois négligés, voire totalement absents du développement. Les enjeux soulevés par le corpus sont rarement approfondis, ce qui conduit à des analyses incomplètes et à des démonstrations peu convaincantes.

La formulation de la problématique constitue également un point de vigilance. Celle-ci est fréquemment trop générale, éloignée de l'axe proposé ou centrée sur des thématiques périphériques telles que le conte, la culture créole ou l'histoire des sociétés créoles, sans prise en compte suffisante de la réflexion attendue sur les rapports entre fiction et réalité. Plusieurs copies peinent ainsi à construire un questionnement fédérateur permettant d'articuler l'ensemble des documents du corpus.

Sur le plan méthodologique, des lacunes récurrentes sont observées : introductions excessivement développées, absence ou faiblesse des transitions, déséquilibre des parties, conclusions insuffisantes, voire devoirs incomplets. Certains candidats s'éloignent du sujet en privilégiant des développements fondés sur leurs connaissances personnelles ou des références extérieures insuffisamment reliées au corpus.

Toutefois, plusieurs éléments positifs méritent d'être soulignés. Les meilleures copies se distinguent par une problématique clairement formulée, une réelle capacité à mettre les documents en perspective et une réflexion nuancée sur les fonctions de la fiction dans la représentation des réalités historiques et sociales des sociétés créoles. La qualité de l'expression écrite est dans l'ensemble satisfaisante et témoigne d'efforts notables en matière d'enrichissement lexical et de maîtrise de la langue.

Certains candidats semblent avoir repéré la thématique générale du corpus, mais rencontrent encore des difficultés à en saisir pleinement les enjeux et à les traduire dans une démarche argumentative rigoureuse. Un travail plus approfondi sur la problématisation, l'analyse des documents et leur mise en relation permettrait de renforcer significativement la qualité des productions.

Exemples concrets issus des copies

Copies en créole guadeloupéen

- Clichés

« An tan nani-nannan sé pèp-la té ka viv on mannyè pli trankil, lavi té pli bèl é vré chakmoun té ka gannyé lè i té ka pran on moman pawtajé épi lòt. » « Sé pèp-la, té ka viv méyé » « té ni on bèl lavi »
avan jé vidéyo, téléfòn, télé rivé té ni on bèl vi.
Matinik pa gen ka sèvi èvè oralité

- Graphie

- "plisyè / lesclavaj / zymaj / bitin / bitan / générasyon

- Syntaxe

- apa vs a pa / sété (au lieu de sé té) / pakay (au lieu de pa k'ay/ pa kay) / i dabò vwè jou / maké par Mauffret /

- Ponctuation

- Utilisation abusive du point d'exclamation

Copies en créole martiniquais

Sur la forme et la langue, de nombreuses copies présentent des fautes d'orthographe récurrentes, des problèmes avec les articles et les accents, ainsi qu'une graphie partiellement maîtrisée ("larichess"). On note également l'utilisation récurrente de formes non standard en créole martiniquais (« ké » comme conjonction de subordination : "nou pé di ké") et quelques interférences avec le créole guadeloupéen ("bayè a liwa", "kouch").

Copies en créole réunionnais

La qualité linguistique de l'ensemble constitue un point d'attention majeur. Le recours excessif à la francisation altère significativement la tenue de la langue créole, comme en témoignent plusieurs occurrences relevées dans les productions (ex. : "kelk sorte", "regarde la réalité une épok", "ou"). Ces interférences avec le français nuisent à la cohérence et à l'authenticité de l'expression en créole.

Par ailleurs, la maîtrise de la graphie normée reste instable et insuffisamment ancrée. Des erreurs récurrentes d'orthographe créole sont constatées, notamment dans l'accord et la forme des déterminants (ex. : *"bann zils"* vs *"bann zil"*, *"bann morals"* vs *"bann moral"*), révélant une syntaxe imprécise et une méconnaissance des règles morphologiques de base.

Enfin, le registre de langue employé est inadapté aux exigences de l'épreuve. L'usage de termes relevant d'un niveau de langue familier, voire argotique (ex. : *"moukate"*, *"koma"*), est incompatible avec le cadre académique de l'exercice. Cette lacune est d'autant plus préoccupante dans la perspective du métier visé : un futur enseignant se doit de maîtriser et de modéliser un usage rigoureux et soigné de la langue, qu'elle soit française ou créole.

Conclusion pour la composition

Bien que ce CAPES soit nouveau, l'exercice demeure aussi exigeant que celui des sessions précédentes. Les attentes spécifiques en matière d'analyse documentaire et de réflexion structurée doivent encore être renforcées. Le jury encourage les futurs candidats à investir pleinement cet exercice avec rigueur, recul critique et ambition intellectuelle. Une meilleure compréhension de la finalité de l'analyse documentaire est indispensable pour faire naître une réflexion authentique et cohérente sur le sujet traité.

Deuxième épreuve d'admissibilité : la traduction

Durée : 4 heures.

Coefficient 2.

L'épreuve comporte deux parties.

- *La première partie de l'épreuve est constituée d'un thème et d'une version.*
- *La seconde partie porte sur une analyse critique des faits de langue à rédiger en français.*

L'épreuve se fonde sur un dossier composé de documents de nature variée dans la langue régionale mais aussi en français.

Elle vise à apprécier la maîtrise des deux systèmes linguistiques et le passage de l'un à l'autre.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie compte pour 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Un thème et une version ont été proposés aux candidats en première partie d'épreuve. Le texte du thème présentait les mêmes difficultés pour chaque aire. Les candidats ayant passé le concours précédemment découvraient cette nouvelle épreuve, cette dernière était constituée jusqu'à présent du seul exercice de version. L'exercice du thème en est à sa première fois au CAPES de créole.

La seconde partie consiste en une analyse critique des faits de langue rédigée en français. Notée sur 10 points, elle représente une part importante de l'évaluation. Le jury rappelle qu'une préparation équilibrée de l'épreuve suppose de maîtriser aussi bien cette partie que l'exercice de traduction. Les candidats qui négligent cette dimension s'exposent à une perte significative de points.

Le candidat doit proposer une analyse orthographique, lexicale et grammaticale de chaque fait de langue souligné dans le texte du **créole choisi** et le texte en français. Lorsque cela est pertinent, cette analyse pourra s'appuyer sur une comparaison entre le créole et le français. Elle doit permettre d'éclairer et de justifier les choix de traduction retenus. Il est ainsi attendu du candidat qu'il explicite sa démarche de traduction en montrant comment ses choix rendent compte des effets de sens, de style et des intentions de l'auteur.

Les résultats sont majoritairement très insuffisants, avec des lacunes récurrentes tant en thème qu'en version.

Les principales faiblesses portent sur la fidélité au sens (contre-sens, omissions), la maîtrise stylistique (calques, registre, syntaxe) et la correction linguistique (orthographe, qualité du français), aussi bien en thème qu'en version ainsi que sur l'analyse des faits de langue.

La compréhension des attendus de l'épreuve apparaît très insuffisante, et les résultats obtenus en sont le reflet direct. Il semble que les candidats n'aient pas pleinement saisi les exigences et les contours de l'exercice proposé, ce qui a inévitablement pesé sur la qualité globale des productions.

La fidélité sémantique constitue également un point de faiblesse majeur. Le sens des textes ou des énoncés de départ n'est que partiellement restitué : on observe des phénomènes récurrents de sous-traduction — où certaines idées sont incomplètement rendues, voire omises — mais aussi de sur-traduction, avec des ajouts ou des interprétations qui s'éloignent du sens original. Ces déséquilibres traduisent une maîtrise encore fragile des stratégies de transfert sémantique.

Sur le plan linguistique, la qualité d'ensemble reste insuffisante et nécessite un travail approfondi. On notera toutefois un effort appréciable sur le plan stylistique, dont la tenue est relativement satisfaisante et mérite d'être encouragée. Cet aspect positif pourra servir de point d'appui pour consolider les autres dimensions de la compétence langagière.

Bilan général de la session

L'analyse des copies met en évidence une maîtrise globalement insuffisante des exercices de thème et de version, ainsi que des faits de langue en français et en créole.

Les productions présentent une forte hétérogénéité de niveaux, allant de copies très fragiles à quelques prestations partiellement satisfaisantes. La compréhension des textes reste globalement incomplète et irrégulière, ce qui entraîne des erreurs de restitution du sens et une traduction souvent approximative. Les compétences linguistiques attendues ne sont que partiellement mobilisées dans la majorité des copies.

Épreuve de thème et version

La compréhension des textes constitue la première difficulté majeure observée. Une part importante des candidats ne parvient pas à appréhender avec précision le sens global des documents, ce qui conduit à des contresens récurrents ou à des interprétations partielles.

Même lorsque le sens général est perçu, les nuances essentielles des textes ne sont que rarement restituées avec fidélité.

Dans l'exercice du thème, les productions révèlent une maîtrise insuffisante du lexique et des structures syntaxiques du créole. Les copies sont fréquemment marquées par des calques du français, des approximations lexicales et des constructions phrastiques peu stabilisées. La restitution du sens est souvent incomplète, et les formulations produites manquent de précision et de rigueur.

La version apparaît encore plus fragile. Les candidats rencontrent des difficultés importantes de compréhension fine du texte source, ce qui entraîne de nombreux contresens. La restitution des nuances culturelles et stylistiques est très limitée. Par ailleurs, la production en français reste souvent imprécise, marquée par des maladresses lexicales et syntaxiques qui nuisent à la clarté de l'ensemble.

Globalement, les copies traduisent une difficulté à passer d'une langue à l'autre de manière maîtrisée, ainsi qu'une insuffisante stabilisation des structures linguistiques dans les deux systèmes. Les niveaux de performance se répartissent majoritairement entre des productions très insuffisantes, insuffisantes et fragiles, ces dernières demeurant néanmoins marquées par des imprécisions importantes.

Épreuve des faits de langue

Les faits de langue constituent également un point de fragilité majeur de la session. La majorité des candidats ne parvient pas à identifier ni à analyser correctement les structures grammaticales en français et en créole. Les connaissances de base ne sont pas suffisamment maîtrisées et leur mobilisation reste très inégale.

De nombreuses copies ne traitent que partiellement les items proposés, voire ne les traitent pas du tout. Lorsqu'une tentative d'analyse est présente, elle est souvent approximative, voire erronée, traduisant une compréhension insuffisante des notions grammaticales attendues. Les confusions sont fréquentes, tant dans la reconnaissance des fonctions que dans l'analyse des structures syntaxiques.

Quelques copies parviennent à mobiliser des éléments de réponse partiellement pertinents, mais ceux-ci restent isolés et insuffisamment développés. L'ensemble révèle une maîtrise fragile des outils linguistiques nécessaires à l'analyse des faits de langue.

Constats transversaux

De manière générale, les copies témoignent d'une double fragilité : d'une part, une compréhension insuffisante des textes sources, et d'autre part, une maîtrise limitée des outils linguistiques en français et en créole réunionnais. Cette situation conduit à des productions souvent incomplètes, imprécises et peu maîtrisées sur le plan méthodologique comme sur le plan linguistique. Les interférences entre les deux langues sont fréquentes et accentuent les difficultés de traduction et d'analyse.

Conclusion

La session met en évidence un niveau globalement insuffisant, caractérisé par des difficultés importantes en compréhension, en traduction et en analyse grammaticale. Si quelques copies se distinguent par une meilleure maîtrise des exercices, la majorité des productions demeure fragile à très fragile. Un renforcement significatif des compétences linguistiques, tant en français qu'en créole, ainsi qu'un travail méthodologique approfondi sur les exercices de traduction et d'analyse grammaticale apparaissent nécessaires pour répondre aux exigences de l'épreuve.

Thème

Analyse des constats et observations : points forts, points faibles et pistes d'amélioration

Copies en créole guadeloupéen

Typologie	Exemples	Remarques / Réponses possibles
Erreurs lexicales	« <i>Ki dont</i> »	Choix lexical inadéquat/ kidonk
Erreurs sémantiques (contresens)	“<i>Chanjmandè</i>” semble trop léger pour « dépaysement » qui est connotée négativement. rété tousèl / kalkilé / priyédyé (recueillir) abondaman (évidemment) gòj an mwen ka vin sèk (gorge serrée san koulè (blanc) avan avan jou a nwèl sansasyon-la (miracle) épi (bref) an woté tout siy féblès, an sòti an kachèt an mwen (je suis programmée, je me retire de ma tanière) an ka sòti an kaz an mwen <i>mizik a nwèl (chansons de Noël)</i> <i>konfèdmanti / sa lojik (bien évidemment)</i> <i>fè mwen plézi (émouvant)</i> <i>déréfizé (avoir horreur)</i> <i>an malad a péyi an mwen (j’ai le mal du pays)</i> <i>an ka pati an manman an mwen (je vais partir pour ma ville natale)</i>	Altération du sens - le sens est proche mais l'intensité ou la connotation diffère. Contresens total : le sens est opposé à celui de l’auteur

	<i>on madanm épi onlo lanmou (la femme la plus heureuse)</i> <i>adan kabòch an mwen (âme)</i> <i>plen tèt an mwen (me pleindre)</i> <i>jwi lavi èvè tout chanté an mwen adan Lapè a Bondyé (jouir de mes chansons en paix)</i> <i>Bay koutlang pour traduire « me plaindre »</i>	Plenn sò an mwen / pwan penn an mwen
Erreurs grammaticales	Ka'y ba'y Kè Utilisation de l'imparfait au lieu du présent de narration « Nou té ka ... » « Mé a nwèl » utilisation de la préposition au lieu de « pou » La radyo (erreur d'agglutination)	Mauvais du mode / temps Préposition incorrecte
Erreurs de registre Le sens général est conservé mais le niveau de langue change.	<i>"anmègdasyon"</i> • Trop familier <i>"sipòté dékalbandaj an mwen"</i> (dépaysement) enmé kon grès	
Surtraduction	<i>Lapé a Bondyé</i> <i>mwen an penn (j'ai la gorge serrée)</i> <i>pa menm palé dè sa (bref)</i> <i>an ni dwa pléré (j'ai envie de pleurer)</i>	Anfen, Vat! <i>"An anvi pléré"</i>
Soustraduction	<i>"akaz an mwen"</i>	
Erreurs stylistiques	Répétition de "sa" (sa nòwmal akwèdi, sa toujou ka boulvèsé mwen)	
Omissions	<i>"An kay la lonbrik annmwen téré"</i> – Pas de mention du bourg	<i>"Nanbouk"</i> Absence de mention du bourg - Perte d'information.
Calques	<i>An enmé an chay atmòsfè-lasa</i> - place de l'adverbe	Reproduction de la structure française

	vil natal, rékéyi mwen, dépéizman, mafwa/ é konsor (bref), étoné mwen, tanyè an mwen, lanm an mwen,	
Qualité linguistique	swenn (swen) / an pas enmé sa	"Pa" au lieu de "pas"

Trouvailles relevées par le jury

Le jury a également relevé plusieurs trouvailles témoignant d'une bonne maîtrise des ressources linguistiques du créole et d'une recherche stylistique pertinente.

Parmi les propositions remarquées figurent :

- « **Kalkil asi tan pasé** », formulation particulièrement évocatrice pour rendre l'idée d'une réflexion ou d'un retour sur le passé ;
- « **An ka mété pléré atè** » et « **An anvi pété on pléré atè** », expressions idiomatiques traduisant avec force l'intensité de l'émotion ;
- « **Gangannèt an mwen ka sézi anba pwa a lémosyon, an anvi pwan pléré** », proposition qui restitue avec sensibilité les manifestations physiques de l'émotion.
- **an réglé kon mont** : métaphore évoquant le champ lexical de la proposition "je suis programmée"
- fò an ay woufè kò an mwen
- an ka soufè rété lwen péyi an mwen

Ces formulations montrent la capacité de certains candidats à s'éloigner d'une traduction littérale tout en conservant le sens du texte source et en mobilisant les ressources lexicales propres au créole.

Copies en créole martiniquais

Magrésì mwen ka pléré

Typologie	Exemples	Réponses possibles
Erreurs lexicales	Mauvais choix de mot ou d'expression. Exemples : • <i>Bref</i> → "<i>anfen</i>"	Sa ou lé fè.../way
Erreurs sémantiques (contresens)	Le sens du texte source est modifié. Exemple : <i>Noël blanc</i> → " <i>Nowel san ayen</i> " / " <i>nowel anba lanej</i> "	• Noël blanc (chanson de Tino Rossi)

Erreurs grammaticales ○	Mauvaise restitution d'une catégorie grammaticale (temps, aspect, négation, modalité, etc.). Exemple : • <i>Je n'ai plus</i> → "Mwen pa ni" • <i>Me cacher</i> → "séré kòmwen"	• Mwen pa ni ankò • séré (verbe non-pronominal en créole)
Erreurs de registre Le sens général est conservé mais le niveau de langue change. Le niveau de langue est inapproprié pour un examen	Exemple : • <i>J'ai envie de pleurer</i> → <i>Mwen ka fouté pléré atè</i> ○ Expression beaucoup plus familière et expressive. • <i>J'éprouve le besoin de...</i> → " an lanvi kaka lè i bizwen sòti di bouden'w san ou ka atann li"	• mwern anvì mèté pléré atè. Tournure de phrase complètement familière voire vulgaire qui ne reflète en aucun cas la phrase initiale.
Surtraduction	Ajout d'informations absentes du texte source. Exemple : • <i>J'ai envie de pleurer</i> → <i>Mwen ka fouté pléré atè</i>	• mwen anvì pléré/ men sé pléré
Erreurs stylistiques	• <i>J'éprouve un mélange de sentiments</i> → " mwen ka risanti an méli-mélo santiman".	• man ka risanti an sel migannaj santiman/ man ka santi santiman-mwen ka migannen
Traduction de la voix passive et de la forme progressive	• <i>J'ai la gorge serrée par le poids de l'émotion</i>	• goj-mwen ka fè nè anba pwa lémosion
Omissions	• <i>Je me retire de ma tanière, je peux ainsi jouir</i>	Aucune traduction proposée pour cette phrase.
Paraphrase	• <i>J'ai envie de pleurer</i> → mwen anvì pléré, dlo ka monté an zyé-mwen	• mwen sé pléré
Calques	• <i>Atmosphère</i> → atmosfè • <i>Me recueillir</i> → rékèyi • <i>Si j'ose</i> → wozé	• lanbians • ritouvé mwen • si mwen pé di sa konsa..

Trouvailles relevées par le jury

Le jury a également relevé plusieurs trouvailles témoignant d'une bonne maîtrise des ressources linguistiques du créole et d'une recherche stylistique pertinente.

Parmi les propositions remarquées figurent :

- Nostalgie → "Gwo-pwel lavi avan-an"
- Me recueillir → "Dépozé chaj-mwen"
- J'adore → Mwen jaja
- C'est une fête qui me déboussole → Sé an fet ki ka fè mwen ped lakat
- Ça me secoue l'âme → Sa ka terbolizé nanm-mwen
- Me plaindre → Pran mwen an lapenn/ plenn sò-mwen
- Mon bouleversement → Chanboulaj-mwen
- En toute tranquillité → An pé/ san pèsonn pou déranjé mwen
- J'ai le mal du pays → Tjè-mwen ka fann ba péyi-mwen/ malkadi péyi-mwen
- Ces formulations montrent la capacité de certains candidats à s'éloigner d'une traduction littérale tout en conservant le sens du texte source et en mobilisant les ressources lexicales propres au créole.

Copies en créole réunionnais

Typologie	Exemples	Réponses possibles
Erreurs lexicales	<i>Manque de mots</i> <i>"Avant-veille de Noël"</i> <i>= "La vèy Noël"</i>	Lavan vèy Noël
Erreurs sémantiques (contresens)	<i>Le sens du texte est modifié</i> • <i>"Oubli pa kas ramo" = "N'oublie pas d'aller faire du bois"</i>	N'oublie pas d'aller casser / cueillir du rameau !
Erreurs grammaticales	Le temps utilisé est incorrect <i>"...je trouve très émouvant"</i> <i>= moin la toujour trouv sa maléré</i> <i>"La" = marqueur du passé</i>	Moin i trouv ... Pronom personnel sujet + i <i>= marqueur du présent.</i>
Erreurs de registre Le sens général est conservé mais le niveau de langue change.	Le mot utilisé n'est pas correct : <i>"Ils sont capables de me plaindre" = "bana lé kapab kritik amoin"</i>	Bana lé kapab pran pitié d'moin.
Surtraduction	<i>Ajoute du sens non présenté dans le texte</i>	Sé in fèt i rann amoin mavouz

	<i>"C'est une fête qui me déboussole"</i> = <i>"sé in fèt i kass mon bousole"</i>	
Erreurs stylistiques	Sous-traduction <i>"J'ai horreur de ça"</i> = <i>"Mi yinm pa sa"</i>	<i>"Moin na orèr d'sa"</i> <i>"M'i prètan pa d'sa"</i>
Traduction de la voix passive et de la forme progressive		
Omissions	Pas d'omissions	Pas d'omissions
Paraphrase	<i>"J'ai le mal du pays"</i> = <i>"moin néna lo mal péi"</i>	<i>"Moin lé malad sa mon péi"</i> <i>"Moin lé mavouz san mon péi"</i>
Calques	<i>"Que je trouve toujours très émouvant "</i> = <i>"ke mi trouv toujours bonpé émouvan"</i>	<i>M'i trouv tousala ranpli lémosion.</i>

L'ensemble de ces erreurs — lexicales, sémantiques, grammaticales, de registre, stylistiques, ainsi que les phénomènes de surtraduction, sous-traduction, paraphrase et calque — illustre la complexité du passage du français au créole réunionnais. Chaque catégorie révèle un aspect différent du défi de traduction : tantôt c'est le vocabulaire qui fait défaut, tantôt c'est le sens qui dérive, le ton qui se décale, ou encore l'intensité expressive qui s'efface.

Traduire ne se résume donc pas à une simple transposition de mots d'une langue à une autre. C'est un exercice exigeant qui demande de maîtriser non seulement les deux systèmes linguistiques, mais aussi leurs logiques internes, leurs structures syntaxiques propres et leurs ressources stylistiques respectives. Le créole réunionnais, en tant que langue à part entière, possède ses propres tournures, ses propres images et ses propres niveaux de langue, qui ne se laissent pas toujours déduire mécaniquement du français.

Une traduction réussie est celle qui parvient à restituer fidèlement le **sens**, le **ton** et l'**intention** du texte source, tout en produisant un énoncé qui sonne naturel et juste dans la langue cible.

En thème, les problèmes sont tout aussi présents : on note des contre-sens, des approximations, des omissions de passages, des erreurs de syntaxe, ainsi qu'un registre de langue pas toujours adapté. On note encore quelques mauvaises utilisations des tirets.

Version

Analyse des constats et observations : points forts, points faibles et pistes d'amélioration

Copies en créole guadeloupéen

Globalement, les résultats obtenus sont satisfaisants au regard des attendus de l'épreuve. Celle-ci vise à évaluer la maîtrise des deux systèmes linguistiques ainsi que la capacité des candidats à passer avec aisance et pertinence de l'un à l'autre. La majorité des candidats témoigne d'une bonne compréhension des mécanismes propres à chacune des langues et d'une aptitude convenable à mobiliser leurs compétences linguistiques dans des contextes variés. Les meilleures prestations se distinguent par une excellente maîtrise des spécificités grammaticales, lexicales et syntaxiques des deux langues, ainsi que par une grande fluidité dans les opérations de transposition et de reformulation.

Parmi les productions relevées, le jury a apprécié plusieurs trouvailles qui témoignent d'une bonne maîtrise linguistique et d'une capacité à mobiliser des ressources culturelles créoles.

Certaines expressions créoles, telles que « *Dòktoyé* », « *An réglé kon lòlòj* », « *Yo néta pran penn an mwen* » ou encore « *An ni on lenbé kòltaré a péyi an mwen* », révèlent une richesse imagée et une densité sémantique qui traduisent un rapport vivant à la langue et à la culture. Elles témoignent également d'une maîtrise de formules idiomatiques fortement ancrées.

Le jury a également relevé des formulations particulièrement évocatrices dans les traductions proposées en français. Des expressions comme « sur le pas de la porte », « se balader le long des rues » ou « les soirs de lune » manifestent un souci d'expressivité et une aptitude à restituer des atmosphères. Ces choix lexicaux contribuent à la qualité stylistique des productions et montrent que certains candidats ne se limitent pas à une traduction littérale mais cherchent à rendre les effets de sens et les images portés par le texte source.

Cependant, certaines copies témoignent d'insuffisance dans l'exercice de traduction, ce qui génère des erreurs telles que des créolismes, des calques, des erreurs sémantiques.

Relevé des erreurs

Typologie	Exemples	Réponses possibles
Erreurs lexicales	<i>Amenaient à boire aux porcs pour traduire "bwè" / apporter la boisson du cochon / apportaient le breuvage aux cochons</i> <i>Agglutination – anpédisa</i> Mauvaise formation lexicale.	Correct si le candidat interprète <i>bwè</i> comme un verbe transitif (« faire boire ») alors que le sens attendu est différent. « a » complément du nom « cochon » attributif An pé di sa - Il s'agit de trois unités lexicales indépendantes
Erreurs sémantiques (contresens)	<i>Contresens – Blès</i>	Il ne s'agit pas ici d'une blessure mais "oedème, douleur" Dans ce dernier cas, il s'agit d'une douleur inexplicable qui pourrait

	<i>la fontaine à eau</i> <i>ils amenaient de quoi s'abreuver aux porcs</i> <i>Avant qu'ils se couchèrent dans leurs couches</i>	renvoyer à une interprétation magico-religieuse. redondance confusion entre <i>couche</i> (lange, couche-culotte) et <i>lit</i> où coucher.
Erreurs grammaticales	Avant qu'ils s'endormaient – Temps impropre il y avait pas de voitures Omission de la négation "ne"	<i>"Avant qu'ils ne s'endorment / avant de s'endormir"</i> L'imparfait (<i>s'endormaient</i>) est particulièrement inadapté ici, car la locution conjonctive <i>avant que</i>. Le <i>ne</i> est ici un explétif, facultatif dans l'usage courant mais attendu dans un registre soutenu. <i>"Il n'y avait pas de voitures"</i> La négation attendue est est formée sur une double détente <i>"ne.... que"</i>
Erreurs de registre Le sens général est conservé mais le niveau de langue change.	nwèl ka bay enn lésé sa tonbé (bref)	Nwèl ka ba-y - "y" est un pronom complément que ne rend pas le verbe "bay" registre familier
Surtraduction	avan révéyon a nwèl sonné	<i>"Dé avan nwèl"</i> - Le texte à traduire ne fait pas mention du réveillon.
Erreurs stylistiques	Avant qu'ils se couchèrent dans leurs couches Erreur morphosyntaxique : emploi du passé simple de l'indicatif après <i>avant que</i> au lieu du subjonctif. Parfois ils dormaient au lit <i>Se hôtaient de leur tenue scolaire</i> <i>des fois</i>	Avant qu'ils n'aillent se coucher/ Avant qu'ils ne se couchent dans leur lit. <i>Création d'un néologisme pour exprimer le verbe "ôter" en créant un verbe pronominal.</i> <i>Il ôtaient / se débarrassaient de leurs vêtements d'école</i> <i>Relève plus du niveau courant "Quelquefois" "parfois"</i>

	<i>faisaient leur prière à Dieu</i> <i>une grande quantité de personne</i> <i>prendre un peu de vent</i> <i>avant leur endormissement</i>	<i>Redondance : "Faire leur prière / priaient Dieu"</i> <i>Créolisme</i> <i>Pour des êtres humains , on attend "Un grand nombre de personnes"</i> <i>Créolisme</i> <i>"Profiter de la brise / prendre de l'air"</i> <i>Mauvais choix lexical : "Avant de s'endormir "- La construction verbale est plus adaptée</i>
Calques	<i>"Ou ka tann pasé kantik a nwèl"</i> <i>"An pé alòs profité "</i> <i>"Avant qu'ils prennent sommeil"</i> <i>"avant qu'ils se couchèrent dans leurs couches"</i> <i>"ils retiraient les vêtements d'école sur eux"</i> <i>"les grandes personnes"</i> <i>"ils priaient Dieu"</i> <i>Pèd-li-nò</i> <i>L'école les avit libérés</i>	<i>Calque syntaxique ou sémantique du français. Cette structure n'est pas naturelle en créole. : "Ou té ka tann yo pasé kantik a nwèl "</i> <i>Calque sur la structure syntaxique du français</i> <i>gallicisme renforcé par l'utilisation du connecteur.</i> <i>Calque sur la structure syntaxique du créole</i>
Qualité du français	<i>les vacances scolaire</i> <i>on les voyaient / ça ne les empêchaient pas</i> <i>il n'y avaient pas / les voyait assit / ils étaient déjà assisent / asi / on les voyaient assient / étaient déjà assies / certains était /ils avaient</i>	<i>erreurs d'accord (GN, GV, participe passé, participe présent</i>

	<i>finis / l'école était finit / beaucoup d'enfants / écoutants des contes / jouants / qu'ils aient bien jouer / il a jouer</i> <i>"le soir après qu'ils ont bien joué"</i> • concordance des temps	<i>"Le soir après qu'ils aient bien joué"</i>
Orthographe du français	<i>boir / dinaient / asi / leurs goutters / leurs goûtés/ un gouté/ ébétés / ils hôtaient / ils priaient / leur lapen</i>	

Copies en créole martiniquais

En version, les difficultés les plus fréquemment signalées sont les contre-sens, qui reviennent dans plusieurs copies, ainsi que de nombreux calques ce qui mène à trouver des créolismes, témoignant d'une traduction trop littérale. Par ailleurs, des erreurs sémantiques sont également relevées. Une seule copie tire véritablement son épingle du jeu, jugée fluide et sans faute d'orthographe.

Typologie	Exemples	Réponses possibles
Erreurs lexicales	• I té ni an kanman fiè toubannman. → il avait un habillement de fierté • zesklav wouj la → "l'élève rouge"	• il arborait un air extrêmement fier. • l'esclave rouge
Erreurs sémantiques (contresens)	• Yo bay lod, ba yonn di sé tjuiziniez-la, pou kondui mwen andéwò → "il lui on donné l'ordre, pour l'une des cuisinières, aucune ne m'a conduit dehors".	• On donna l'ordre, à l'une des cuisinières, de me conduire à l'extérieur.
Erreurs de registre Le sens général est conservé mais le niveau de langue change.	• Mwen fini pa konpwann → "J'ai fini par comprendre"	• J'ai finalement compris.
Surtraduction		
Erreurs stylistiques	• Madanm-lan palé ba zesklav wouj la ek tiré pié'y → "La dame parla à l'esclave rouge et tira son pied"	• Elle s'adressa à l'esclave de nouveau puis s'en alla

Traduction de la voix passive et de la forme progressive	Yo bay lod	L'ordre a été donné
Omissions	- chwit - lapodjolé	- avec douceur
Paraphrase	fidji'y té tris → "son visage (figure) était triste"	le visage triste
Calques	- Mwen fini pa konpwann konmkwa → "je finis par comprendre que, comme quoi" - an pié kaymit → "un pied de caïmite"	un caïmitier

Typologie	Exemples	Réponses possibles
Erreurs lexicales	<i>Manque d'équivalents :</i> <i>"dépotole la kaz" =</i> <i>"casser la maison ; faire bouger la maison ; désolidariser la maison"</i>	- Faire vaciller la maison - Souffler la maison
Erreurs sémantiques (contresens)	<i>Sens trop éloigné du texte source :</i> <i>"minm vilin manière" = "les mêmes mauvaises habitudes"</i>	Les mêmes vilaines manières.
Erreurs grammaticales	Phrase au passé avec l'auxiliaire "avoir" Lèr son garson lavé rantré = "son fil été rentré", utilisation du participe passé de l'auxiliaire "être"	Son fils était rentré = utilisation de l'imparfait.
Erreurs de registre Le sens général est conservé mais le niveau de langue change.	La proposition est incorrecte : "... manz tousèl son kari makabi" = "de manger son plat au poisson seul"	"...il est en train de manger seul, son carry de macabi"

Surtraduction	<i>Sens trop éloigné du document support :</i> <i>"Té an valé la pèn gonf kom poison kof..." = "il en valait la peine de gonfler son torse comme un homme important"</i>	"Il en valait la peine de gonfler comme un poisson-coffre..."
Erreurs stylistiques	Lourdeur : <i>"san déranz son lam "</i> = <i>" sans déranger son âme</i> <i>" il ressemblait à son défunt père"</i>	• Paix à son âme • Sans réveiller les défunts / les morts.
Traduction de la voix passive et de la forme progressive		
Omissions	Traduction incomplète <i>"Li la pansé"</i>	Il a pensé.
Paraphrase		
Calques	Francisation : <i>"Konmsi sé in afè i trouv sou galé" = "comme si c'est une chose que l'on trouve sous les galets"</i>	• "Comme si c'est un repas que l'on trouve facilement / sans efforts"

Conclusion

L'ensemble de ces erreurs illustre que la traduction entre le créole et le français est un exercice bien plus complexe qu'une simple transcription mot à mot. Chaque catégorie d'erreur révèle un aspect particulier de cette complexité : manque d'équivalents, glissement de sens, confusion grammaticale ou encore perte de la couleur culturelle. Une bonne traduction ne se limite pas aux mots : elle demande de sentir la langue, de connaître ses nuances et de respecter ce que le texte original cherche vraiment à dire.

• Recommandations générales

Le jury insiste sur la nécessité d'une bonne connaissance linguistique et culturelle. À travers cet exercice, le candidat doit démontrer des compétences linguistiques et rédactionnelles conformes aux exigences du métier d'enseignant. Il doit être en mesure de comprendre finement les deux systèmes linguistiques, d'en restituer le sens avec rigueur et de mobiliser une langue de qualité adaptée aux situations d'enseignement.

• Recommandations méthodologiques pour tous les créoles

1. Enrichissement lexical : développer un vocabulaire spécialisé à travers la lecture de textes littéraires, journalistiques et patrimoniaux ;

2. Maîtrise grammaticale : approfondir la connaissance des systèmes temporels et aspectuels propres à chaque créole;
3. Respect stylistique : adapter le niveau de langue et la tonalité aux supports et aux objectifs ;
4. Fidélité au texte source : éviter les contresens et les déformations du texte original ;
5. Évitement des calques : éviter les interférences lexicales ou syntaxiques avec le français, en recherchant des équivalents authentiquement créoles ;
6. Cohérence graphique : adopter une orthographe unifiée (conventionnelle ou institutionnelle) et s'y tenir avec rigueur.

• **Méthodologie de traduction dans le cadre de l'épreuve :**

1. Effectuer une analyse préalable du texte source afin d'identifier les principales difficultés linguistiques ou culturelles ;
2. Segmenter les phrases complexes sans altérer leur sens ;
3. Vérifier la cohérence temporelle et aspectuelle des verbes dans le texte traduit ;
4. Relire attentivement pour repérer et éliminer les gallicismes résiduels ;
5. S'assurer de la fluidité et de la lisibilité du texte produit.

Conclusion pour la traduction

Cette épreuve confirme ainsi la nécessité d'une préparation rigoureuse en traductologie, domaine qui requiert une double compétence : linguistique, pour maîtriser les structures des deux langues ; culturelle, pour comprendre les contextes d'énonciation, les références historiques et les enjeux identitaires qu'ils véhiculent.

Analyse des faits de langue

Copies en créole guadeloupéen

Les principales difficultés concernent l'identification des faits de langue et leur analyse. Les candidats se contentent souvent de décrire les phénomènes observés sans en proposer une explication satisfaisante. Les analyses restent fréquemment imprécises, incomplètes ou peu développées.

Les réponses reposent parfois sur des connaissances approximatives plutôt que sur une observation attentive des formes proposées. La justification des analyses à l'aide d'exemples précis est souvent insuffisante.

Relevé des faiblesses et des erreurs :

- Exposé de généralités sans lien les unes avec les autres " en langue française comme en langue créole, les faits de langue sont partie intégrante de nos connaissances linguistiques. Chaque fait de langue pose un questionnement, une interprétation et une analyse de chaque morphème constituant une phrase."
- Exposé partiel : présence uniquement d'une introduction ou analyse d'un ou deux faits sur l'ensemble
- Répétition des mêmes phrases, les mêmes conclusions pour chaque fait "il s'agit d'une phrase simple car elle se compose d'une seule proposition.", "il s'agit d'une phrase complexe car elle se compose de deux propositions." "Dans l'ensemble cette phrase donne des précisions sur l'état du sujet.", "Dans l'ensemble cette phrase donne des informations sur la situation du sujet, qu'il continue à pleurer."
- Aucun développement explicatif ;
- Incohérence des propos, de l'exposé
- Rédaction de l'analyse en créole des faits de langue de trois langues régionales

- Analyse

Par ailleurs, beaucoup de candidats se limitent à indiquer la nature grammaticale de certains termes sans développer une analyse linguistique cohérente et argumentée.

Le jury déplore qu'à ce niveau de qualification, un trop grand nombre de candidats maîtrisent insuffisamment, voire pas du tout, les notions fondamentales de la grammaire française, notamment l'identification de la nature et de la fonction des mots. Cette lacune constitue un point de vigilance majeur au regard des exigences attendues pour ce concours.

Relevé des faiblesses et des erreurs :

- Confusion entre proposition et phrase
- Beaucoup de candidats ne définissent pas les temps (passé au lieu de passé composé)
- « critique » le style de l'auteur (absence de points : perte de sens, aurait pu mettre des points) / Critique ou jugement
- Inexactitude/erreurs de l'analyse linguistique, mauvaise identification de la fonction : erreurs dans l'identification des propositions des phrases complexes (à croire que je n'ai plus de larmes = proposition subordonnée interrogative) "j'ai la gorge serrée par l'émotion" = CC de conséquence ; "à croire que je n'ai plus de larmes = CC comparaison ; que = marqueur de l'oralité
- Méconnaissance de la nature et fonction des mots : serrée = verbe conjugué présent / verbe d'état ; a = proposition ; que = proposition ; "du pays" = le petit groupe de mot qui est COI ; ai = verbe d'état ; par = adverbe ; croire = verbe d'état ; quand = adverbe
- Insuffisance, voire absence de ponctuation dans l'exposé
- Analyse exclusivement linguistique et succincte : nature et fonction avan : adverbe de manière / yo : pronom personnel / té : marqueur de temps passé / pwan : verbe / sonmèy : verbe
- Analyse des faits exclusivement sous la forme schématique :
yo (pronom personnel/sujet) té (marqueur de temps) ka (marqueur d'aspect) pòté (verbe/ prédicat) bwè (nom commun/COD) a (relateur) kochon (nom commun)-la (déterminant défini) / Yo té ka pòté bwè : S prédicatif + a kochon-la : S. Nominal
- Confusion entre verbes conjugués et verbe à l'infinitif
- Interprétation du sens de la proposition au lieu de son analyse : "la personne à sensation au niveau de la gorge dû à la force de l'émotion qu'elle ressent sur le moment"; "la phrase nous indique que peu importe la situation, la personne pleure quand même" ; elle informe qu'elle doit aller se guérir, cela ressemble à un besoin".

Trouvailles :

"Ici plusieurs occurrences y sont soulignées, des occurrences qui mettent en exergue l'isotopie de la détresse émotionnelle"

Copies en créole réunionnais

Sur le plan des points positifs, la langue française employée est globalement satisfaisante. Par ailleurs, le travail propose une explication et une démonstration grammaticale en nature et en fonction à partir du segment à l'étude, ce qui témoigne d'une bonne compréhension des outils d'analyse. Enfin, on note une amorce d'analyse du segment, qui montre que l'étudiant commence à s'approprier la démarche analytique attendue.

Cependant, certaines limites sont à souligner. Les faits de langue ne sont que partiellement explicités, ce qui laisse certains éléments sans analyse suffisante. Les explications proposées restent par ailleurs

trop généralistes et manquent de précision pour convaincre pleinement. Enfin, les réponses s'organisent souvent sous forme d'énumérations et de juxtapositions, se concentrant principalement sur les figures de style, sans toujours approfondir les autres dimensions linguistiques et stylistiques du segment étudié.

Troisième épreuve d'admissibilité : épreuves à options

Lettres

Rapport établi par Sébastien FOURNET-FAYAS et Ronald SELBONNE

Bilan de la session 2026

On rappellera, comme stipulé dans le rapport 2024, qu'être lauréat du Capes de créole avec l'option lettres modernes peut conduire à enseigner la langue et la littérature française. Cette « épreuve vise donc à garantir que les [candidats] disposent des connaissances et des compétences nécessaires pour exercer cette mission ¹ ».

Or de trop nombreuses copies révèlent une méconnaissance non seulement de l'ouvrage au programme, mais également de la dissertation, voire, ce qui est plus inquiétant, une maîtrise insuffisante de l'expression écrite. Il n'est que d'exposer le bilan chiffré de cette session 2026 pour prendre la mesure des difficultés rencontrées :

Bilan chiffré de cette session 2026

- 34 candidats avaient cette année choisi l'option lettres modernes pour cette deuxième épreuve écrite (25 l'an passé).
- Échelle des notes : de 1 à 13 pour une moyenne de 6,25/20
- Rappelons qu'une note inférieure ou égale 05/20 est éliminatoire.

Principaux écueils à éviter pour la session prochaine

Tout candidat doit se plier à l'exigence du concours qui vise à valider des compétences, qui sont autant de savoir et des savoir-faire qu'il est impératif de construire durant l'année de préparation. Il apparaît ainsi nécessaire de rappeler aux futurs candidats les trois points fondamentaux sur lesquels on ne saurait transiger², à savoir la maîtrise de l'expression écrite, la maîtrise de la dissertation, la maîtrise des connaissances.

RAPPEL DU SUJET

« [...] le méchant est par définition de l'autre côté, celui auquel le lecteur ne peut finalement s'identifier : l'altérité radicale. »

Anissa Belhadjin, « Truands, brigands ou dirigeants : le personnage du méchant dans le roman noir français », *Ces Fameux méchants, Le Rocambole, Bulletin des amis du roman populaire*, n° 59-60, été-automne 2012, p. 163.

Dans quelle mesure ce propos éclaire-t-il votre réflexion sur la question littéraire au programme : « Méchants et méchantes » ?

Pour cette session 2026, les modalités du concours, pour les candidats titulaires d'une licence, ont changé. Il s'agissait de rédiger une dissertation sur le thème « méchant et méchantes » en s'appuyant sur

¹ Rapport du jury du CAPES de créole, 2024

² Nous renvoyons aux rapports de 2023 et de 2024.

un programme renseigné par le bulletin officiel³. Ce corpus comprenait une pièce de théâtre de Jean Racine, *Britannicus* (1669), le roman *Les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos (1782), un recueil de nouvelles de Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques* (1874), mais également une ouverture aux arts visuels avec *Cain Fleeing from the Wrath of God* de William Blake (dessin, aquarelle et encre noire, 30,3 x 32,6 cm) et le film de Billy Wilder, intitulé *Double Indemnity*, sorti en 1944.

Les candidats sont invités à apprécier la pertinence de ce corpus voué à susciter en eux une réflexion nourrie de références classiques, tout en ayant la possibilité de mobiliser des connaissances personnelles. Comme nous conseillons vivement les candidats de lire le rapport de jury du Capes de Lettres pour cette session 2026 afin de bénéficier d'une correction détaillée de cette épreuve, il s'agira simplement pour nous de formuler quelques remarques et conseils à l'attention des futurs candidats au Capes de créole.

Le programme et les références personnelles pour la session 2026

Les connaissances convoquées pour cette épreuve doivent faire l'objet d'une réflexion préalable. Toute copie fait la démonstration d'une bonne maîtrise des œuvres portées au programme, dont l'intérêt est d'éclairer le sujet, d'illustrer des arguments, de nuancer le propos, en ne réduisant pas la dissertation à un exposé. L'argumentation, qui est le cœur de cette épreuve, prend appui sur un corpus qui a fait l'objet d'une étude patiente et rigoureuse tout au long de l'année.

A cet effet, le jury voudrait attirer l'attention sur les références personnelles. Si le jury a apprécié les références aux auteurs antillais, réunionnais, guyanais, quand celles-ci étaient mises au service d'une réflexion précise et pertinente, beaucoup de copies ont cité des ouvrages appartenant à la littérature dite de jeunesse comme *Harry Potter*, et des références cinématographiques qui relèvent du cinéma de divertissement (désigné en anglais par le terme « entertainment ») comme les films d'animation tels que *Vaina*, *La Reine des Neiges* par exemple. S'il n'est pas de notre ressort de traiter de la valeur artistique de ces productions, nous rappellerons qu'à ce niveau d'études et de réflexion, le jury du Capes attend de la part des candidats une culture dite canonique ; aussi faut-il voir le programme indicatif comme une aide précieuse. Enfin, nous ferons une dernière remarque sur l'*ethos* du candidat qui doit, tout passionné qu'il soit, conserver un regard distancié et critique sur le sujet et les œuvres : les propos engagés comme « nous les Antillais » ou « ici, à la Réunion » doivent être évités.

TROIS POINTS FONDAMENTAUX⁴

L'expression écrite

a) L'orthographe

Le jury s'étonne trop fréquemment des fautes d'orthographe qui ne devraient pas exister au concours de recrutement des enseignants, appelés à enseigner le français. Des candidats confondent encore les homophones (on/ont, est/et, c'est/s'est...), verbes et adjectifs (« ils se déclines » au lieu de « déclinent »), manquent d'accorder au pluriel et au féminin, inventent des néologismes ou forgent des barbarismes quand ils n'ont pas le mot juste. La pauvreté du lexique de certaines copies empêche la formulation d'une pensée précise et claire.

b) La grammaire

Construire une phrase, c'est ordonner sa pensée. Or la syntaxe est parfois fautive, au point que certaines phrases auxquelles il manque le verbe de la principale ou le sujet, sont illisibles tant elles sont dépourvues de sens.

³ Capes-externe-bac-3-section-lettres-modernes---programme-de-la-session-2026-16788.pdf

⁴ Rapport du jury du CAPES de créole, 2025

c) Le goût de la langue

On attend d'un candidat au Capes de créole, en plus d'une connaissance de la langue française comme de la langue créole, une aptitude à engager une réflexion linguistique propice à questionner les enjeux de traduction. Ce goût de la langue se construit dans la fréquentation assidue des œuvres comme dans la pratique même des langues, rendant le candidat *soucieux* d'exprimer l'intuition de sa pensée avec précision et clarté.

La dissertation

C'est au lycée que tout élève est initié à la dissertation dans différentes matières. Ce n'est donc pas une nouveauté même si l'exigence du concours doit pousser chaque candidat à assimiler parfaitement la méthode. Si toutes les copies proposent une introduction, un développement et une conclusion, certaines s'écartent des principes qui en font un exercice de réflexion. Une part non négligeable de candidats qui ont lu l'œuvre de Léry, et préparé l'épreuve ont eu tendance à confondre l'exercice de la dissertation avec celui de l'exposé. Ainsi des copies s'appliquent à lister les thèmes du récit de Léry sans vraiment tenir compte de la citation. D'autres convoquent des références appartenant à des domaines extra-littéraires, comme la psychologie, la sociologie, le yoga (!) ou la chanson, d'autres ne tiennent pas compte de la citation, se laissent aller à des digressions déconnectées du sujet, ou répondent au sujet en s'appuyant sur l'ensemble des œuvres au programme. Toutes ces erreurs majeures conduisent inévitablement les candidats au hors sujet. On ne saurait trop rappeler dès lors qu'une dissertation est un exercice de réflexion et argumentatif rigoureux.

S'il apparaît nécessaire de faire quelques remarques élémentaires, il ne s'agit pas pour nous d'offrir une correction complète de la dissertation ni d'en décrire de manière exhaustive la méthode mais de mettre en relief certains éléments particulièrement négligés par nombre de copies.

L'introduction

On insistera surtout sur l'obligation de citer le sujet dans son intégralité avant d'en proposer une analyse de laquelle découle la problématique. Attention à bien lire le paratexte qui indique d'où la citation est extraite, afin d'éviter les contre sens. La plupart du temps, le sujet qui prend la forme d'une citation, expose un problème que le candidat est invité à discuter à la lumière de ses connaissances sur l'œuvre, selon un plan annoncé qui considère la mise en tension supposée par le sujet.

Le développement

C'est la réflexion qui repose sur une argumentation révélant la capacité du candidat à raisonner en prenant appui sur sa connaissance de l'œuvre au programme. Chaque partie est composée de sous-parties, lesquelles présentent les arguments à proprement parler. Tout argument est justifié par une citation tirée de l'ouvrage ou par une remarque sur un passage, un thème, un événement, une caractéristique ou sur la structure par exemple qui met en lumière un aspect précis de l'ouvrage. Il est important de prendre le temps d'analyser chaque élément de justification afin de nourrir l'argumentation. Toute référence est au service de l'argumentation et ne saurait se suffire à elle-même.

Les transitions doivent être soignées afin de clarifier la progression du devoir.

La conclusion

Conclure la dissertation revient à répondre à la problématique après avoir rappelé les grandes lignes de la réflexion, tout en démontrant la capacité du candidat à mettre un terme à sa réflexion. L'ouverture, qui souvent se limite à évoquer d'autres ouvrages, ou à proposer une citation, doit avoir pour fonction de mettre en perspective le sujet, ou d'apporter une nuance, ou encore de révéler de la part du candidat une appréciation subtile sur la mise en lumière des enjeux de l'œuvre où l'a conduit la réflexion.

La maîtrise de l'œuvre

Les connaissances sur l'œuvre procèdent d'une dialectique entre une « lecture de près » et une lecture plus panoramique, juxtaposant en somme « microlectures⁵ » et « macrolectures » afin de mieux saisir les enjeux du livre. Toute œuvre prend sens dans un contexte culturel et historique singulier qui permet d'éclairer l'intention, les caractéristiques profondes et d'apporter à la lecture les nuances nécessaires à la réflexion. Aussi est-il conseillé de former une sorte de vade-mecum de chaque œuvre pour garantir la connaissance précise du cadre intellectuel, culturel et historique, qui préside à la compréhension de l'ouvrage et permet de se prémunir d'erreurs souvent impardonnables. Pour Léry, des notions comme la Renaissance, l'Humanisme, l'individu, la distinction entre catholiques et protestants, la guerre des Religions, etc. devaient être particulièrement maîtrisées afin d'éviter les contre sens. Et c'est ce qui a précisément manqué à un nombre important de candidats qui ont sans doute fait l'impasse sur cette partie du programme.

Il n'est évidemment pas attendu des candidats qu'ils soient des spécialistes de chacune des œuvres, mais il est demandé de ne pas faire d'erreurs et de connaître suffisamment l'ouvrage pour pouvoir répondre à un sujet de dissertation. Il faut en maîtriser la structure, chapitre par chapitre, les grandes lignes dynamiques qui le composent, comme ici la trajectoire qu'effectue Léry, d'un lieu à l'autre, mais aussi les thèmes dominants, en retenir des passages avec précision. Apprendre des citations qui concentrent une pensée révélatrice, qui offrent une synthèse d'un passage par exemple, c'est une manière de nourrir en amont la réflexion sur l'œuvre et d'en apprécier les enjeux afin de mieux se préparer au concours.

Comme pour les rapports de jury des sessions précédentes, nous proposons à nouveau le tableau de synthèse qui permet à chaque candidat de pré-évaluer son travail lors de sa préparation :

	Ce qui est attendu	Ce qui est sanctionné
1/ S'ENGAGER DANS UNE REFLEXION SUR UNE OEUVRE LITTÉRAIRE	<i>Avoir lu précisément toute l'œuvre et pouvoir régulièrement mobiliser des exemples précis et pertinents pour justifier son propos.</i>	Méconnaissance ou connaissance superficielle de l'œuvre sur laquelle porte le sujet (en particulier œuvre non lue ou connue uniquement de manière indirecte).
	Mobiliser correctement des <i>éléments de culture littéraire et générale.</i>	Erreurs grossières d'histoire ou de culture littéraires (en particulier sur les mouvements

⁵ Pour reprendre le terme forgé par le critique Jean-Pierre Richard

		et les genres littéraires)
	Maîtriser <i>les concepts</i> et <i>les outils d'analyse</i> convoqués au cours de sa démonstration.	Manque de maîtrise de concepts ou notions mobilisés par le sujet et / ou dans le développement proposé par les candidats.
2/PROBLÉMATISER ET ARGUMENTER	Comprendre <i>le sujet</i> proposé dans sa globalité.	Les faux-sens ou contre-sens sur le sujet. L'oubli d'une partie importante du sujet (tout particulièrement la dernière phrase du sujet pour cette session).
	Analyser précisément le sujet et percevoir la thèse qu'il propose, c'est-à-dire l'idée principale défendue par le critique auteur de la citation à discuter.	
	Structurer sa réflexion de manière claire, logique et progressive pour traiter le sujet et répondre à la problématique.	L'absence de structuration du propos et la manque de cohérence dans l'enchaînement des idées.
3/ RÉDIGER CLAIREMENT ET CORRECTEMENT	Rédiger dans <i>une langue correcte</i> , voire élégante, qui respecte la <i>syntaxe</i> .	Une syntaxe fautive qui nuit notamment à l'intelligibilité du propos.

	Maîtriser les règles essentielles de l'orthographe grammaticale.	Une orthographe défectueuse.
	Choisir un <i>lexique adapté</i> et en <i>maîtriser l'orthographe</i> .	Des erreurs ou imprécisions lexicales qui rendent le propos approximatif, incertain ou trop peu rigoureux.
	Présenter clairement et soigneusement sa copie.	Tout ce qui peut rendre la copie peu lisible.

Conclusion

Qu'est-ce qu'une bonne copie ? C'est une copie qui remplit les critères susmentionnés à propos de la maîtrise de l'expression écrite, de la connaissance de l'œuvre et fait preuve d'une capacité à bâtir une réflexion structurée qui procède d'une problématique formée à partir du sujet dûment analysé ; c'est une copie qui s'efforce d'être précise et de clarifier la pensée ; c'est une copie, enfin, qui manifeste par ses connaissances sur l'œuvre, par sa rigueur, par son sens de la nuance, une préparation approfondie de l'épreuve.

Ces conseils voudraient permettre aux futurs candidats de mieux se préparer pour la prochaine session - en ayant toujours à l'esprit qu'un concours, qui sélectionne les candidats doit former chacun à l'exigence.

Exercices de traduction, de phonologie et de grammaire

Introduction

Le corrigé de l'épreuve d'option anglais pourra être consulté dans le rapport du jury du CAPES externe L3 d'anglais.

Nous proposons toutefois quelques mots spécifiques à la prestation des candidats à l'épreuve d'option anglais du CAPES de créole qui visait à évaluer deux compétences : la traduction (thème et version) et l'analyse de faits de langues. Ces deux compétences sont incontournables pour les futurs professeurs qui seront amenés à exercer un poste partagé avec la valence anglais.

Lors de la correction des épreuves du CAPES, les correcteurs ont constaté un certain nombre de difficultés chez les candidats, dans les exercices de traduction, de phonologie et de grammaire. Ces difficultés concernent à la fois les connaissances linguistiques, la méthode d'analyse et la qualité de l'expression écrite.

1. Les problèmes en traduction

Les exercices de traduction, qu'il s'agisse de thème ou de version, posent souvent plusieurs difficultés, même s'il apparaît que les candidats étaient familiers de ces exercices.

a. Le manque de précision lexicale

De nombreux candidats choisissent des mots approximatifs ou trop généraux. Cela entraîne parfois des contresens ou des pertes de nuance. Les correcteurs remarquent que certains termes sont traduits de manière littérale, sans tenir compte du contexte.

b. Les calques de la langue source

Un problème fréquent est le calque syntaxique ou lexical. Les candidats reproduisent la structure de la phrase d'origine, ce qui donne une traduction maladroite ou incorrecte dans la langue cible.

c. Les erreurs grammaticales

Les fautes de temps, d'accord, de préposition ou de construction verbale sont fréquentes. Elles montrent parfois une maîtrise insuffisante des bases grammaticales.

d. La mauvaise compréhension du texte

Certains candidats ne saisissent pas correctement le sens global du passage. Cela peut conduire à des contresens importants, surtout lorsque le texte contient de l'ironie, des implicites ou des références culturelles.

e. Le manque de naturel dans la langue cible

Même lorsque le sens est compris, la traduction peut manquer de fluidité. Les correcteurs attendent une traduction fidèle, mais aussi idiomatique et naturelle.

2. Analyse des faits de langue

Les problèmes en phonologie

C'est le nouveau format. Pour beaucoup, il y a un problème de connaissances des bases. L'exercice de phonologie est souvent perçu comme technique, trop difficile et les correcteurs relèvent plusieurs

lacunes.

a. Une maîtrise insuffisante de l'alphabet phonétique international

Certains candidats confondent les symboles phonétiques ou les utilisent de manière incorrecte. Cela rend les transcriptions imprécises.

b. Des difficultés à identifier les phénomènes phonologiques

Les candidats ont parfois du mal à reconnaître des phénomènes comme l'accentuation, la réduction vocalique, les liaisons, les assimilations ou les différences entre phonèmes et allophones.

c. Une analyse trop descriptive ou incomplète

Les réponses se limitent parfois à une simple observation sans véritable explication. Les correcteurs attendent une analyse organisée, appuyée sur des notions précises.

d. La confusion entre graphie et prononciation

Un problème fréquent consiste à raisonner à partir de l'orthographe plutôt qu'à partir des sons. Cela entraîne des erreurs dans l'identification des phonèmes ou dans la transcription.

e. Un manque de méthode

Les candidats ne présentent pas toujours clairement leur raisonnement. Or, en phonologie, la rigueur méthodologique est essentielle.

3. Les problèmes relevés dans la sous-épreuve de linguistique

L'exercice d'analyse de faits de langues révèle souvent des difficultés à analyser les structures de manière précise.

a. Des connaissances grammaticales fragiles

Avant d'entamer toute analyse, une description rigoureuse des éléments composant les segments soulignés est nécessaire : repérage de la composition du segment, de la nature de l'ensemble, repérage de la fonction de l'ensemble. C'est ce travail sur la grammaire qui précède l'analyse linguistique qui a fait défaut la plupart du temps. Les correcteurs observent des confusions entre nature et fonction, entre temps et aspect, ou encore entre propositions subordonnées et principales.

b. Une terminologie parfois mal maîtrisée

Certains candidats utilisent des termes grammaticaux de façon approximative. Cela nuit à la clarté de l'analyse.

c. Des analyses superficielles

Nombre de candidats avaient trop de lacunes grammaticales et ont, en conséquence, été très fortement pénalisés lorsqu'il s'est agi de proposer une analyse portant sur la valeur fondamentale des structures soulignées ainsi que leur fonctionnement en contexte. Les correcteurs attendent une analyse justifiée et structurée.

d. Des difficultés à relier grammaire et sens

Une bonne analyse linguistique doit montrer comment la structure contribue au sens du texte. Or, certains candidats isolent les formes grammaticales sans les replacer dans leur contexte.

Conclusion

Les correcteurs du CAPES rencontrent donc des difficultés récurrentes dans les copies, principalement liées à un manque de préparation, de précision linguistique, à une méthode d'analyse insuffisante et à

une maîtrise incomplète des outils grammaticaux, phonologiques et de la traduction. Pour progresser, les candidats doivent renforcer leurs connaissances théoriques, s'entraîner régulièrement et apprendre à formuler des analyses claires, précises et organisées.

La composition

Le jury a observé que de nombreuses copies souffrent d'un défaut de **problématisation**. Trop souvent, le sujet est reformulé en introduction sans qu'une véritable question directrice n'émerge, ce qui prive la copie de fil conducteur et conduit à un développement descriptif plutôt qu'argumentatif. Les **plans**, de ce fait, apparaissent fréquemment maladroits : parties déséquilibrées, articulations peu explicites entre les axes, transitions absentes ou purement formelles, voire plans en plusieurs parties qui se contentent d'empiler des connaissances sans véritable progression de la réflexion.

L'analyse des documents est aussi un point de fragilité. Le jury attend une exploitation critique des sources (nature, contexte de production, portée et limites), et non leur simple description. Or, trop de candidats se sont bornés à reformuler le contenu des documents sans en interroger la pertinence par rapport à la problématique, ni en croiser les informations avec leurs connaissances personnelles. Ce travers rejoint le défaut de **paraphrase**, relevé sur plusieurs copies : un document cité ou résumé doit être mis au service d'une démonstration, et non se substituer à elle.

Le jury rappelle que la maîtrise méthodologique de la composition (problématique, annonce de plan, articulation argumentative, exploitation raisonnée des documents) constitue un attendu fondamental du concours, distinct de la seule accumulation de connaissances.

Sur le traitement du sujet

Une partie des copies n'a pas traité le sujet posé, ou l'a abordé de manière trop tangentielle, par le biais de **généralités** sans rapport direct avec les termes exacts du sujet. Ce phénomène traduit souvent une lecture insuffisamment attentive du libellé, ou la volonté de « caler » des connaissances préparées par ailleurs plutôt que de construire une réponse spécifique à la question posée.

Le jury souligne également la **pauvreté des exemples précis** mobilisés : dates, lieux, acteurs, chiffres ou études de cas concrets manquent trop souvent, alors qu'ils sont indispensables pour étayer une argumentation et démontrer une réelle maîtrise des contenus disciplinaires. Une copie qui se contente d'affirmations générales, même justes, ne peut prétendre à une évaluation satisfaisante si elle n'est pas appuyée par des exemples mobilisés à bon escient.

La cartographie

L'exercice de cartographie demeure un point faible de cette session. Le jury constate que la **méthode** (choix et hiérarchisation des figurés, construction de la légende, organisation logique des thèmes) n'est pas maîtrisée par un grand nombre de candidats. Les **connaissances de localisation** font elles aussi défaut : repères spatiaux mal placés, échelles non respectées, confusions entre différents espaces ou échelons territoriaux.

Plus préoccupant encore, certains candidats n'ont pas terminé leur croquis, ce qui suggère à la fois une gestion du temps défailante et un manque d'entraînement régulier à cet exercice, qui requiert pourtant une préparation spécifique tout au long de l'année.

L'utilisation du dossier documentaire

Enfin, le jury regrette que les **documents annexés** au sujet aient été insuffisamment exploités. Ces documents sont pourtant proposés pour nourrir la réflexion, fournir des données actualisées ou des

points d'appui concrets : leur sous-utilisation prive les copies d'éléments de preuve qui auraient pu enrichir l'argumentation et asseoir une démonstration plus solide.

Recommandations aux futurs candidats

Au regard de ces constats, le jury invite les candidats des prochaines sessions à :

Consacrer un temps suffisant à l'élaboration d'une problématique claire avant la rédaction, et à construire un plan réellement argumentatif ;

S'entraîner à l'analyse critique de documents (et non à leur simple paraphrase), en les confrontant systématiquement à leurs connaissances ;

Lire et relire attentivement le sujet afin d'en respecter scrupuleusement les termes et de mobiliser des exemples précis et variés ;

S'astreindre à un entraînement régulier et chronométré à l'exercice cartographique, en travaillant tout particulièrement la méthode et les repères spatiaux ;

Systématiser l'exploitation du dossier documentaire fourni, dont l'usage pertinent constitue un critère d'évaluation à part entière.

Cette épreuve vise à apprécier la maîtrise des deux systèmes linguistiques, ainsi que la capacité des candidats à passer avec précision, rigueur et nuance d'une langue à l'autre. Elle permet également d'évaluer leur aptitude à analyser le fonctionnement de la langue et à mobiliser des connaissances grammaticales solides dans une perspective explicative.

L'épreuve est notée sur 20 points, chaque partie comptant pour 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le jury a pu constater que certains candidats avaient bien compris les attendus du nouveau concours et avaient su adapter leur production aux exigences de l'épreuve. Les meilleures copies témoignent d'une bonne maîtrise linguistique, d'une capacité à restituer finement le sens des textes proposés et d'une réflexion pertinente sur les faits de langue. Ces candidats ont su faire preuve de méthode, de précision et d'une réelle attention portée aux nuances lexicales, syntaxiques et culturelles.

Néanmoins, le jury invite les futurs candidats à travailler la pratique de la traduction de manière régulière, en se confrontant avec assiduité à des exercices de thème et de version. La traduction exige une fréquentation soutenue des deux langues, une attention constante aux registres, aux structures syntaxiques, aux implicites culturels et aux choix lexicaux. Elle ne peut être abordée comme un simple transfert mot à mot : elle suppose une compréhension fine du texte source et une reformulation idiomatique dans la langue cible.

Le jury recommande également de consolider les connaissances grammaticales. L'analyse des faits de langue ne peut se limiter à des remarques intuitives ou approximatives. Elle doit s'appuyer sur une terminologie maîtrisée, sur des exemples précisément relevés dans les documents et sur une capacité à expliquer le fonctionnement de la langue de manière claire et structurée. Les candidats sont donc invités à revoir régulièrement les principaux points de grammaire en s'appuyant sur des ouvrages de référence, afin de maintenir le niveau attendu et de répondre pleinement aux exigences de l'analyse linguistique.

Enfin, le jury rappelle l'importance de la gestion du temps et de la clarté de la présentation. Une copie structurée, lisible, rédigée dans une langue correcte et organisée selon une progression logique permet de mieux mettre en valeur les connaissances du candidat. Il convient donc de s'entraîner en temps limité, afin d'apprendre à répartir efficacement les quatre heures entre les différentes composantes de l'épreuve.

En somme, la réussite à cette épreuve repose sur un entraînement régulier, une maîtrise solide des deux langues, une connaissance grammaticale rigoureuse et une capacité à mobiliser ces savoirs dans une production claire, précise et argumentée.

Mathématiques

Les éléments de correction sont disponibles dans le rapport du jury du CAPES externe de mathématiques.

Concernant toutes les options, le jury invite les candidats à consulter le rapport de jury des différentes disciplines : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources>

IV. Épreuves d'admission

Exposé suivi d'un échange

Durée de la préparation : 3 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure. Chaque partie dure 30 minutes (exposé : 10 minutes, échange : 20 minutes). Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Cette épreuve orale se compose de deux parties complémentaires, articulées autour d'un document audio ou vidéo remis au candidat. Elle prend la forme d'un exposé suivi d'un échange avec le jury qui où, à partir d'un dossier constitué de divers documents, le candidat présente de manière organisée les principaux enjeux d'un sujet.

Le dossier est constitué de quatre documents en langue régionale (le document audio ou vidéo ne dépassant pas cinq minutes, un ou deux textes, un ou deux documents iconographiques) prenant appui sur le programme du concours.

a. L'exposé

La première partie de l'épreuve est en langue régionale. Le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo, puis en explicite les liens avec les autres documents du dossier. Cet exposé est suivi d'un échange avec le jury.

b. L'entretien

La seconde partie de l'épreuve est en langue française. Le candidat explicite l'intérêt culturel et la portée interculturelle du dossier. Cet exposé est suivi d'un échange permettant au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles.

L'épreuve vise à apprécier la qualité de la langue employée dans les deux parties de l'épreuve. Elle vise également à évaluer la capacité du candidat, à structurer son propos, à analyser de manière organisée des documents de nature variée, à en présenter les principaux enjeux de sens dans le cadre d'un oral en continu, puis en interaction avec le jury.

Lors de cette session :

Le jury a apprécié :

1. La structuration de l'exposé

- La capacité chez certains candidats à construire un exposé organisé autour d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion ;
- La formulation d'une problématique pertinente et l'annonce d'un plan cohérent ;
- La présentation claire des documents composant le dossier.

2. L'analyse et l'exploitation des documents

- La bonne compréhension du document principal ;
- La qualité de l'analyse du document audio ou vidéo lorsqu'elle s'appuie sur une démarche méthodique ;

- La capacité à démontrer une compréhension fine de chaque document en mettant en évidence leurs enjeux.

3. La mise en relation des documents

- La capacité à établir des liens entre les différents documents du corpus (analyses transversales mettant en évidence des rapports de complémentarité, d'écho ou de contraste entre les supports, allers-retours réguliers entre les documents permettant de nourrir la réflexion).

4. La maîtrise des connaissances culturelles et interculturelles

- La mobilisation d'une culture générale solide pour enrichir l'analyse ;
- La capacité à contextualiser les documents et à éclairer les problématiques culturelles abordées ;
- La pertinence de certaines réflexions portant sur les questions identitaires, culturelles et interculturelles au sein d'un même territoire et des autres aires créolophones.

5. Les échanges avec le jury

- La capacité à approfondir certaines analyses lors de l'entretien ;
- L'aptitude à mobiliser des connaissances complémentaires et à rebondir sur les questions posées ;
- L'initiative prise par certains candidats de proposer quelques pistes pédagogiques en lien avec l'enseignement du créole.

6. La posture

- La tenue vestimentaire adaptée à un concours national qui reflète une compréhension des attentes inhérentes à la posture attendue dans l'enseignement
- Le ton professionnel employé.

7. La gestion du temps

- Une bonne maîtrise du temps.

Le jury a regretté :

1. Une maîtrise insuffisante de certaines notions fondamentales

- Une connaissance parfois approximative de notions essentielles telles que le "syncrétisme", "croyances", "contes", "créolité", "créolie", "métissage", "acculturation" ou "assimilation", "aires créoles vs. aires créolophones", "kwayans é kwayandiz" "sipérstisyon"...;
- Des définitions parfois imprécises ou incomplètes de concepts pourtant centraux dans l'étude des documents ;
- Une exploitation insuffisante voire une méconnaissance des axes qui étaient pourtant au programme.

2. Une exploitation parfois superficielle des documents et un manque d'approfondissement de la réflexion

- Une compréhension partielle ou inexacte des documents qui a parfois conduit à des hors-sujet ;
- Une analyse reposant parfois sur des généralités ou des observations peu approfondies (des propos trop généraux ou peu contextualisés) ;
- Une tendance à rester à la surface des documents sans en dégager pleinement les enjeux (des analyses parfois insuffisamment justifiées ou argumentées, une tendance à juxtaposer des idées ou des mots-clés sans construire une démonstration solide) ;

- Une exploitation limitée de la dimension culturelle et interculturelle du dossier.

3. Des difficultés dans la mise en relation des supports

- Une absence ou une faiblesse des liens établis entre les différents documents du dossier et cela dans les deux parties de l'épreuve (exploitation cloisonnée des supports).

4. Des difficultés lors de l'entretien

- Une perte de pertinence dans les réponses apportées au jury ;
- Une tendance à réciter des concepts ou des connaissances préparées sans les adapter aux spécificités du sujet proposé ;
- Une difficulté à approfondir certaines pistes de réflexion ou à les illustrer par des exemples précis liés aux autres aires créolophones ;
- Une demande de reformulation trop systématique des questions posées par le jury.

5. La maîtrise de la langue française

- Des faiblesses sur la syntaxe (notamment les accords) ;
- L'emploi de néologismes.

Entretien avec le jury

Cette épreuve sans préparation préalable se déroule en deux temps, chacun mobilisant des compétences distinctes consiste en un entretien avec le jury.

Le premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes, par le candidat de sa motivation, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

L'épreuve se poursuit, pendant vingt minutes, par un entretien avec le jury.

L'échange suivant la présentation du candidat et l'entretien en tant que tels s'organisent, au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps, l'un portant sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner. L'autre portant sur l'aptitude du candidat à :

1. Se projeter dans le métier de professeur ;
2. Transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;
3. Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;
4. Appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

Première partie : Présentation et entretien

On observe que les candidats dans leur ensemble ne se sont pas contentés de réciter un CV. Ils ont raconté un parcours cohérent qui mettait en évidence leurs compétences et illustrait leurs propos par des expériences concrètes. Le jury a été sensible à la prestation des candidats qui ont exposé les principales étapes de leur parcours, par exemple leur formation universitaire, leurs expériences professionnelles, leurs stages, leurs expériences associatives ou encore leurs séjours ou mobilités à l'étranger. Il ne s'agissait pas d'être exhaustif mais de sélectionner les éléments les plus pertinents pour le métier d'enseignant. Le jury attend une réflexion à propos des compétences acquises et non une simple description des expériences.

Enfin, les candidats doivent penser à exposer les raisons de leur engagement dans le métier de professeur, les objectifs qu'ils poursuivent auprès des élèves ainsi que les motivations qui les conduisent à choisir l'enseignement du créole. Il s'agit de mettre en lumière la cohérence du parcours présenté et de montrer en quoi les expériences vécues ont progressivement nourri et construit le projet professionnel du candidat.

Ainsi le jury, lors de cette session a particulièrement apprécié :

- Les présentations claires, structurées et bien préparées. Les candidats les plus convaincants ont su mettre en valeur leur parcours de manière cohérente en faisant ressortir les expériences les plus significatives au regard du métier d'enseignant ;
- Les présentations qui dépassaient la simple énumération d'expériences pour mettre en lumière les compétences développées au cours du parcours ;
- Les candidats ayant illustré leurs propos par des situations concrètes vécues car ils ont ainsi pu démontrer leur capacité à analyser leur expérience et à valoriser les compétences acquises ;
- La qualité de l'expression orale ;

- Une bonne gestion du temps a également permis à plusieurs candidats de présenter l'ensemble des éléments attendus sans précipitation.

Certaines présentations se sont distinguées par une amorce originale sans excès, une chronologie pertinente du parcours présenté ou encore par la richesse et la diversité des expériences mobilisées au service d'un projet professionnel clairement affirmé.

Cependant, pour certains candidats, le jury a pu regretter :

- Un manque de structuration dans les présentations, nuisant à la lisibilité du parcours exposé ;
- Une gestion du temps insuffisamment maîtrisée conduisant certains candidats à écourter ou à déséquilibrer leur présentation.

Enfin, certains parcours auraient gagné à être davantage mis en perspective afin de mieux faire apparaître les compétences développées et leur lien avec le projet professionnel envisagé.

Deuxième partie : Les mises en situation

Au cours de cette épreuve, le candidat doit adopter une posture professionnelle de futur fonctionnaire de l'Éducation nationale et doit construire un raisonnement structuré face à une situation complexe.

Avant toute réponse, il convient de faire attention à bien distinguer les éléments factuels des analyses ou suppositions qu'ils peuvent susciter, puis de se questionner (contexte, acteurs concernés, enjeux institutionnels ou éducatifs ...) afin d'éviter une réponse trop hâtive ou hors-sujet. Le jury attend donc du candidat qu'il explique ce qu'il ferait en tant qu'enseignant.

Pour cela, il est nécessaire qu'il précise son rôle dans les mises en situation, ce qui relève de ses compétences et ce qui relève des autres acteurs de la communauté éducative (chef d'établissement, CPE, infirmière, assistante sociale, psychologue de l'Éducation nationale, référent harcèlement, etc.). Le candidat doit montrer qu'il sait agir tout en respectant les limites de sa fonction et doit, de fait, proposer des actions adaptées qui doivent être réalistes et conformes au cadre réglementaire. Il ne doit pas chercher à résoudre seul toutes les difficultés. Enfin, il doit être capable d'expliquer pourquoi il agit ainsi, à quels principes il se réfère et quels objectifs éducatifs sont poursuivis. C'est cette capacité d'argumentation qui est souvent déterminante dans l'évaluation de cette épreuve.

Le jury a donc apprécié :

- L'analyse de la situation proposée avec méthode, la reformulation des enjeux identifiés et la construction d'une réponse cohérente et argumentée. Les meilleures prestations ont montré une bonne compréhension des situations, une mobilisation pertinente des connaissances institutionnelles ainsi qu'une capacité à identifier les problématiques soulevées par les situations proposées ;
- Les candidats qui ont su s'appuyer sur leur expérience personnelle ou professionnelle pour enrichir leur réflexion et illustrer leurs propos. Cette capacité à établir des liens entre l'expérience vécue et la situation proposée témoigne d'une réelle aptitude à se projeter dans le métier ;
- Les candidats qui avaient une bonne connaissance de certains dispositifs éducatifs, tels que le programme PHARE, ainsi qu'une maîtrise satisfaisante de notions et de principes attendus dans l'exercice du métier ;
- Les candidats qui ont pris le temps de reformuler, sans excès, la situation proposée avant d'engager leur réflexion et qui mobilisent de manière pertinente les différents acteurs susceptibles d'intervenir.

Le jury a regretté que :

- Certains candidats aient éprouvé des difficultés à se projeter dans les situations proposées et à adopter une véritable posture professionnelle. Les réponses se sont parfois révélées confuses, insuffisamment structurées ou trop superficielles ;
- Certaines analyses reposaient sur des concepts mal maîtrisés ou sur une connaissance approximative des dispositifs, des acteurs et des procédures institutionnelles. Lorsque plusieurs acteurs étaient mobilisés dans la réponse, leur rôle et les modalités de leur intervention n'étaient pas toujours explicités avec suffisamment de précisions ;
- Certains candidats aient eu tendance à privilégier des réactions immédiates plutôt qu'une réflexion construite et argumentée ;
- Des réponses qui reflétaient une vision parfois naïve ou utopiste de la résolution des difficultés rencontrées en milieu scolaire.
- Certaines notions fondamentales relatives aux valeurs de la République et aux obligations du fonctionnaire apparaissent encore insuffisamment maîtrisées. Il en allait de même pour les concepts et dispositifs essentiels à l'exercice du métier.

Pistes d'amélioration

Le jury invite les futurs candidats à préparer cette épreuve en développant une réflexion professionnelle fondée sur l'analyse des situations plutôt que sur la recherche immédiate d'une solution.

Il est attendu du candidat qu'il identifie les faits, les enjeux éducatifs et institutionnels, les valeurs mobilisées ainsi que les acteurs concernés avant de proposer des pistes d'action adaptées. Les réponses doivent être argumentées, réalistes et compatibles avec les missions de l'enseignant.

Les candidats gagneraient également à mieux mobiliser leur expérience personnelle, professionnelle ou associative afin d'illustrer leur réflexion et de démontrer leur capacité à se projeter dans l'exercice concret du métier. Il convient toutefois que cette expérience soit mise au service de l'analyse et non qu'elle se substitue à celle-ci.

Une attention particulière doit être portée à la maîtrise des notions fondamentales relatives aux valeurs de la République, notamment la laïcité, la déontologie, les droits et obligations du fonctionnaire, la distinction entre punitions et sanctions, la différence entre religion et fait religieux, ainsi qu'à la connaissance des principaux textes réglementaires.